"Votre Association Canadienne Française est une coopérative d'action nationale. Et vous savez tout ce que vous devez à ses initiatives."
—Monseigneur C. Roy

La Survivance

"Coopération française ne veut pas dire isolément français dans la Confédération. Coopération française veut dire: vie totale de notre âme française au profit de tout le Canada." —Mgr C. Roy

Vol. XII — EDMONTON, ALBERTA — 2 NOVEMBRE, 1939 — No 3

Lendemain d'élections

Le résultat et ses causes — Répercussions à l'extérieur du Québec — Les principes qui demeurent

Un renversement analogue à celui de 1936 vient de se produire à Québec. Le parti libéral a balayé la province; l'Union Nationale, sous la direction de M. Duplessis, conserve moins de vingt sièges; M. Paul Gouin et son Action Libérale Nationale, disparaît, momentanément du moins, de la carte politique.

Au lendemain de la bataille électorale, les uns gardent le silence; d'autres tentent d'atténuer le sens du vote populaire; d'autres enfin se laissent entraîner aux conclusions extrêmes, suivant en cela leurs tendances politiques. Pour bien juger les événements, il importe de se placer au-dessus de tout esprit de parti ou de mesquines considérations.

* * *

On ne doit pas prétendre expliquer trop catégoriquement le scrutin du 25 octobre. Bien des causes, et de tous ordres, y ont joué leur influence.

Faisons la part de l'aléatoire qu'offre tout "vote populaire," et de la "partisannerie" qui entache un certain nombre de bulletins. Ce point à son importance, si l'on tient compte du fait qu'une vingtaine de députés au moins ont été élus avec des majorités au-dessous de 300 voix et qu'un tiers parti a divisé le vote.

* * *

Une deuxième cause à agir, ce fut la dissension au sein de l'Union Nationale.

"L'Union nationale, remarque le "Droit," ne pouvait se maintenir au pouvoir qu'à deux conditions. La première résidait dans le respect du programme sur lequel elle s'était fait élire en 1936, et la seconde dans l'union des groupes qui la composaient."

Or, dès son avènement et jusqu'à sa chute, l'Union Nationale ne connut parfaitement ni l'une ni l'autre. M. Duplessis avait des qualités de chef; mais il n'eut pas que des qualités. Et tour à tour, les uns de gré, les autres de force, ses principaux lieutenants le lâchèrent: Gouin, Hamel, Grégoire, Drouin, Ouellette, Leduc. En se présentant devant l'électorat, le premier ministre retrouvait en ses alliés d'hier des adversaires acharnés.

Il eut aussi à rendre compte du programme qu'il avait prêché par toute la province en 1936, et qui l'avait fait regarder comme un champion, un sauveur, un autre Mercier. Le peuple demande des comptes d'autant plus sévères qu'on lui fait davantage de promesses.

Le gouvernement avait à son crédit de bonnes mesures: pensions aux vieillards et aux mères nécessiteuses, le crédit agricole, un vaste programme de travaux et de colonisation, de bonnes nominations de fonctionnaires.

Par contre, on lui reprocha sa conduite à l'endroit des unions ouvrières, sa façon d'agir en Chambre et au Comité des comptes publics, certains abus de patronage, surtout son refus de lutter ouvertement contre les trusts.

"M. Duplessis, écrit M. Charles Gauthier, avait fait beaucoup de promesses en 1936; il en a tenu quelques-unes; il en est d'autres qu'il n'avait pas pu encore réaliser ou que, aux prises avec les réalités de la politique et de l'administration, il avait délibérément mises de côté."

* * *

L'union de tous les libéraux, tant du fédéral que du provincial, fut plus solide que jamais; et c'est la tactique même de M. Duplessis qui aura réalisé cette cohésion des forces adverses. En portant l'attaque à la fois sur les deux terrains, fédéral et provincial, il devait s'attendre à une riposte aussi violente; et ce fut sûrement là l'une des causes principales de sa défaite.

"La question de la guerre, écrit encore le "Droit," lui aliéna le vote anglo-québecois. Quant au Canadiens de langue francaise, ils crurent que, dans les circonstances, il valait mieux faire l'union sur la politique de compromis, adoptée par le parlement au sujet de la participation au conflit européen, que de créer de la discorde au pays et d'entrer en guerre contre le fédéral.

L'électorat n'a pas cru qu'il était sage de partir en guerre contre Ottawa, d'élever une barricade entre Québec et les autres provinces, et ainsi de mettre en danger l'unité nationale."

* * *

Les élections du Québec ont eu partout une répercussion retentissante.

La presse de parti, comme il fallait s'y attendre, est dans la jubilation. L'humiliation de 1936 est vengée.Laissons ces gens à leur naïve joie.

Un fait est plus significatif: la presse anglaise du pays et même celle d'outre-mer y voit l'approbation par Québec de la politique de guerre.

Entendons-nous. Les déclarations de tous les chefs et de tous les partis contre la conscription sont assez claires et nettes pour qu'on n'aille pas prétendre que, sur ce point, les Canadiens français ont changé d'opinion.

Quant à la participation à la guerre actuelle, n'allons pas croire, non plus, que l'électorat du Québec a donné un blanc seing au gouvernement fédéral, ou qu'il est en faveur d'une politique impérialiste. De toute évidence l'élément français à voulu prouver sa loyauté, sa confiance en ceux qui dirigent le pays, et répondre aux promesses de modération qu'on lui a fait entendre. Il a consenti à des sacrifices par amour de l'unité nationale. "Que l'on se montre digne de cette confiance et qu'on ne la trahisse pas."

* * *

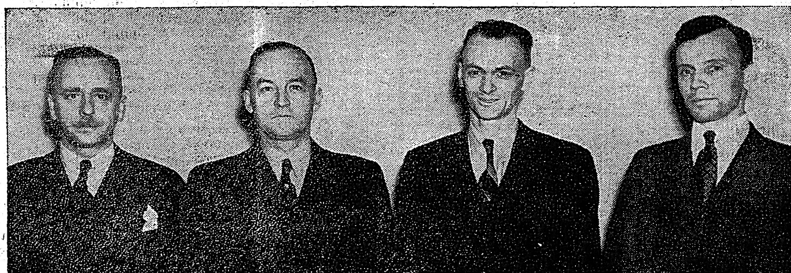
Une autre question, et d'importance primordiale, a été soulevée au cours de la lutte électorale: celle de l'autonomie des provinces. Le sujet est vaste et nous aurons l'occasion d'y revenir. Notons toutefois que si M. Duplessis a accusé le gouvernement fédéral de violer l'autonomie, de son côté, M. Ernest Lapointe, au nom du gouvernement fédéral, a protesté énergiquement et affirmé vouloir l'autonomie des provinces.

Certains ont cité à l'appui de leurs prétentions le paragraphe 3 de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui autorise sans réserve les provinces à contracter "des emprunts de deniers sur le seul crédit de la province." Ils en ont conclu que certains règlements fédéraux, passés depuis la guerre, étaient ultra-vires.

N'eut-il pas été plus logique, alors, au lieu de faire juger le litige par le vote populaire, qui erre si facilement, d'en appeler aux tribunaux compétents?

Un fait reste acquis: le vote du 25 octobre ne fut jamais un vote formel contre l'autonomie; la province de Québec ne prétend pas se dépouiller de ses prérogatives au profit d'un pouvoir centralisateur qui résiderait à Ottawa.

Les dirigeants de notre groupe franco-albertain



De gauche à droite: M. l'avocat P.-E. Poirier, premier vice-président de l'A.C.F.A.; M. le Docteur L. O. Beauchemin, président-général de notre Association canadienne-française; MM. Bouchard et J. O. Pilon, respectivement deuxième vice-président et secrétaire-trésorier.

Observatoire

Journaux à interdire

Sous la signature de M. C. Gauthier du Droit, on lit la note suivante:

"Un journal de Montréal prétend que le "Truth Seeker," organe d'une société des Etats-Unis, circule librement au Canada, Ce magazine avait été banni de notre pays dès 1898. L'an dernier, on ne sait à la suite de quelles influences, l'interdiction fut levée pendant quelques semaines. Le 2 septembre 1938, par une décision du ministre du Revenu national, ce journal athée était de nouveau banni de notre pays.

Il y a quelques semaines, "Clarté," feuille communiste rédigée en français, était interdite par le gouvernement fédéral. Mais on nous dit que le "Daily Clarion," organe communiste de langue anglaise, continue d'être publiée à Toronto et circule librement dans tout le pays. Cette feuille est à la solde du gouvernement soviétique de Moscou et, à moins de renoncer à son titre de communiste, doit défendre la politique de la Russie, nettement défavorable, sinon hostile, à la cause que le Canada défend, aux côtés de la Grande-Bretagne et de la France. Dans les circonstances, le gouvernement fédéral devrait aller plus et mettre le parti communiste hors la loi."

Nous avons déjà posé la question ici-même, et nous la posons à nouveau: "Quand les autorités agiront-elles contre le communisme canadien, de façon aussi énergique que les autres gouvernements qui veulent se protéger?"

Comment a-t-on pu tolérer que dans les élections du Québec on ait un candidat "officiellement" communiste? Quelles sont les raisons qui ont jusqu'ici empêché la dissolution "officielle" du communisme canadien? Si on veut combattre pour la civilisation chrétienne, commençons par combattre chez-nous........ et tout de suite, car il est grand temps!

Moscou au Canada

Voici sur la question du communisme canadien, une autre opinion, celle du "Soleil" de Québec:

"Les journalistes n'ignorent pas que Moscou commande à ses agents communistes dans le monde entier de se mêler aux partis politiques, même au risque de paraître divisés, afin de causer toujours le plus de mal possible aux régimes démocratiques. Ce que sachant, toute publicité utile donnée aux agissements et aux opinions de ces révolutionnaires est une façon évidente de desservir la cause de l'ordre. Les communistes sont essentiellement des agents provocateurs. Ils exploitent ceux qui ont la naïveté de croire qu'ils peuvent en tirer un avantage quelconque. Aucun parti sérieux ne désire leur adhésion. On a eu recours à leurs services, en 1935 et en 1936, pour entretenir certain désordre à Montréal et à Québec. Leurs chefs ont été à la solde, pendant quelques mois, de politiciens qui se donnaient, comme des superpatriotes. Ils restent souillés de ce contact."

P. E. B.

AUTOUR DU GLOBE

MORT DE L'EVEQUE DE CARDIFF

Londres. — S. E. Mgr Francis Mostyn, évêque catholique de Cardiff, au pays de Galles, est décédé à l'âge de 79 ans, le 25 octobre. Il avait été ordonné prêtre à Birkenhead en 1884, avait été nommé vicaire apostolique du pays de Galles en 1895 et il était évêque de Cardiff depuis 1921.

MISSION ANGLAISE A MADRID

Berne. — Le journal Bund rapporte de Madrid qu'une mission anglaise spéciale, dirigée par lord Lloyd, ancien haut-commissaire pour l'Egypte, est arrivée dans la capitale espagnole. Lord Lloyd a eu immédiatement un long entretien avec le général Franco. Il est ensuite reparti immédiatement pour Londres.

MOSCOU APPROUVE VON RIBBENTROP

Moscou. — Dans les milieux communistes, on a approuvé le discours de Joachim von Ribbentrop, ministre allemand des Affaires étrangères. On s'est particulièrement réjuoi de sa condamnation de la Grande-Bretagne.

ELECTION EN BULGARIE LE 24 DECEMBRE

Sofia. — Un décret du roi Boris a dissous le parlement bulgare et ordonné la tenue d'une élection générale le 24 décembre prochain. Le roi a promulgué ce décret à la demande du premier ministre Georges Kiosseivanof.

PROPAGANDE COMMUNISTE EN SUISSE

Bâle, Suisse. — Le gouvernement suisse a ordoné la confiscation des feuillets de propagande que distribue le parti communiste à la veille de l'élection générale. Un communiqué officiel a déclaré que ces feuillets renfermaient des affirmations inexactes touchant la politique du gouvernement fédéral.

Le vote qui vient de se donner est plein de leçons; mais plus importante encore sont les questions qui, de façon plus ou moins directe, ont été mises en cause sans pourtant recevoir de solution. Le pouvoir change de mains, les problèmes demeurent: problèmes de restauration sociale, problèmes économiques, problèmes constitutionnels.

Comme minorité, nous sommes intéressés à ce que la vieille province de Québec, notre mère, s'élève au-dessus des vils intérêts de parti et des conspirations de coulisses. Nous souhaitons qu'elle se donne de véritables chefs et une politique dans le sens de nos traditions et de notre vie nationale. Nous voulons que, sans déchoir, elle coopère cependant à édifier une nation canadienne forte et unie.

Conservant intact l'héritage français au sein de la nation, elle aidera ainsi plus efficacement ceux, qui dans les postes avancés, luttent pour leur survie.

P.-E. BRETON, O.M.I.

ACTIVITE OU INERTIE?

Rapport présenté au Congrès par le R. P. Joseph Fortier, S.J., Chef du secrétariat

JUIN 1936 à OCTOBRE 1939

Au Congrès de 1936, on constatait déjà que les cercles de l'Association fonctionnaient moins bien et fournissaient plus les contributions nécessaires pour payer le salaire du secrétaire-général et les autres dépenses d'administration. Nous avions dû emprunter une forte somme.

Quelques **Journées de l'Association** entreprises avec succès améliorèrent momentanément la situation. Mais comme la dette augmentait, notre dévoué secrétaire-général, M. Léo Belhumeur, dut démissionner. A notre grand regret, nous avons accepté sa démission, en lui exprimant notre reconnaissance pour son dévouement.

Le 8 août 1937, l'Exécutif de l'A.C.F.A. a constitué un comité volontaire de secrétariat, sans salaire, composé de MM. P.-E. Poirier et J.-O. Pilon et du R.P. Fortier, s.j., celui-ci agissant comme chef du secrétariat.

Notre journal lui-même, **La Survivance**, malgré de nombreux articles sur les questions religieuses, nationales, économiques, souffrit de la situation de l'A.C.F.A.

Pour réveiller l'intérêt à l'Association, nous avons envoyé à nos cercles, pendant quelque temps, un bulletin mensuel ou bimestriel, pour les renseigner sur le travail accompli par l'A.C.F.A. et sur les nouveaux projets que nous désirions mettre à exécution. Mais nous n'avons pas obtenu le résultat désiré.

Le Congrès Régional de Saint-Paul, tenu le 7 novembre 1937, fut une éclaircie dans ce ciel assombri. Notre dévoué président général, le Dr L.-O. Beauchemin, fit à ses frais un voyage de six cents milles pour assister à ce congrès. Il était accompagné de cinq autres membres de l'Exécutif. Plusieurs curés de la région, beaucoup de commissaires, d'instituteurs et d'institutrices étaient également présents. On y traita d'action catholique et d'action nationale, d'organisation de l'A.C.F.A., de questions scolaires, de coopération.

Quelques cercles admirables fonctionnaient encore. Les visites du chef de secrétariat en ranimèrent quelques-uns. Mais la situation n'était pas brillante. Et des malins demandaient souvent: "L'A.C.F.A., est-ce que ça existe encore?"

Cette défaveur de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta était-elle justifiée?

Notre Association a-t-elle été inerte ou active?

Voyons.

I—ACTIVITE SCOLAIRE

Ecole Normale

Par l'entremise du Comité du Concours de Français, l'Association a payé, en 1937 et en 1938, une partie des dépenses de quatre élèves de l'Ecole Normale.

En 1937 et en 1938, le cercle de l'A.C.F.A. de Saint-Paul a aidé de la même manière deux normaliennes.

Grâce aux démarches de M. J.-O. Pilon, un personnage de langue anglaise, qui ne veut pas être reconnu a aidé deux autres normaliennes.

Instituteurs

Devant le manque d'instituteurs de langue française capables d'enseigner le français dans nos écoles, nous avons obtenu du Département d'Education la permision d'en faire venir des autres provinces.

Cours de pédagogie française

Comme les instituteurs et les institutrices qui enseignent le français dans nos écoles ne reçoivent, durant leur stage à l'Ecole Normale, aucun cours de pédagogie française, l'Association avait organisé en 1933 des cours de pédagogie française.

Le nombre des instituteurs et des institutrices qui suivaient ces cours était très variable. Plusieurs s'excusaient de ne pouvoir y assister en disant: "Nous avons besoin d'aller aux cours d'été du Département de l'Education, et vos cours de pédagogie ont lieu en même temps."

C'est pourquoi, M. J.-O. Pilon, au nom du Comité de l'Education de l'A.C.F.A., fit des démarches auprès du Ministère de l'Education pour obtenir qu'on introduisît un cours de pédagogie française aux cours d'été du Département d'Education, comme complément à la loi scolaire qui autorise un certain enseignement du français dans les écoles de l'Alberta. Le Ministère de l'Éducation voulut bien nous accorder notre demande.

Pendant deux ans, en 1936 et en 1937, il y eut, aux cours d'été, un cours de pédagogie française intitulé **Primary French**. En 1938 et en 1939, le cours est resté inscrit au programme avec la note: **not given this year**. Nous en avons demandé la raison. On nous a répondu que, pour donner ce cours, le Département de l'Education exigerait la présence d'un nombre plus considérable d'instituteurs et d'institutrices.

4. Alberta Teachers Association

A la formation du groupe régional de Saint-Paul de l'Alberta Teachers Association, en octobre 1937, nous avons fait voter qu'en principe, il y aurait toujours un représentant spécial des écoles bilingues sur le bureau de direction.

5. Inspecteur de langue française

Nous avions souvent apprécié le dévouement prudent, éclairé et constant de nos deux inspecteurs canadiens-français et nous espérions obtenir la nomination d'un autre inspecteur de langue française. Le Gouvernement s'est rendu à nos demandes. En 1938, il a nommé M. E-C. Stehelin.

6. Ecole Paradis

A Lamoureux, des contribuables catholiques et en majorité canadiens français ont obtenu du Ministère de l'Education l'érection du District Scolaire Séparé Paradis. M. Léo Belhumeur, alors secrétaire-général de l'A.C.F.A., les a aidés énergiquement.

7. Le français à Edmonton

Il faut employer pour l'enseignement catholique et français tout l'horaire accordé par la loi scolaire: une heure et demie. Or, dans les écoles bilingues d'Edmonton, les élèves canadiens-français n'avaient qu'une demi-heure de français. Après plusieurs assemblées de parents et plusieurs pourparlers avec la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton, les Canadiens français ont réussi, en 1938, à faire augmenter l'horaire de français aux écoles Grandin et du Sacré-Coeur.

8. Programme de catéchisme

L'A.C.FA. étant le groupement des catholiques de langue française de l'Alberta, s'intéresse avant tout à la cause catholique. Son représentant auprès des cercles et des districts scolaires est un prêtre. Le R.P. Fortier a préparé un programme de catéchisme par la méthode évangélique qui a été mis à l'essai dans les écoles catholiques bilingues du diocèse d'Edmonton et du vicariat-apostolique de Grouard, avec l'approbation de Nos Seigneurs MacDonald et Langlois. L'A.C.F.A. s'est chargé de l'impression et de la distribution de ce programme

9. Programme de français

Il y a quatorze ans quand le Ministère de l'Education de l'Alberta publia les **Instructions concernant l'enseignement du français dans les écoles élémentaires de l'Alberta**, il approuva en même temps un programme de français. Ce programme rendit de grands services; mais plusieurs instituteurs et institutrices désiraient qu'il fût modifié et mieux adapté à la situation scolaire de notre Province.

L'Association obtint du Ministère de l'Education l'autorisation de rédiger un nouveau programme et de le mettre à l'essai dans les écoles bilingues au cours de l'année 1935-36. Après un an d'expérience, on remania légèrement ce programme et le Comité de l'Education de l'Association le proposa au Gouvernement Une délégation dirigée par l'Hon. Lucien Maynard et composée de M. L. Belhumeur, secrétaire-général, de M. J.-O. Pilon, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française et du R.P. Fortier, s.j., président du Comité de l'Education de l'A.C.F.A., se présenta au Ministère de l'Education à la fin de juin 1936 Le Gouvernement approuva le programme de français tel que proposé par l'A.C.F.A.

10. Vocabulaire français

Le programme de français permet aux enfants de bien apprendre la grammaire. Ils doivent aussi connaître l'orthographe d'usage. Le **Vocabulaire Français Gradué** que nous avons lancé en 1935 répond si bien au besoin qu'il en est rendu à son sixième mille.

11. Bibliothèque scolaires françaises

Il ne suffit pas de savoir la grammaire et l'orthographe d'usage. Le petit canadien français doit être capable de composer en français. Et l'art de la composition se développe par la lecture. L'Association a donc décidé de fonder des bibliothèques scolaires françaises. Comme les fonds manquaient pour en établir dans toutes les écoles ,nous avons organisé des bibliothèques scolaires circulantes qui se transportaient d'une école à l'autre.

13. Festival scolaire français

Il faut aussi que les enfants se rendent compte que la langue française est belle. A cette fin, les Comités Régionaux de l'Association des instituteurs Bilingues de l'Alberta organisent ,chaque année, à Morinville et à Saint-Paul (ou à Bonnyville alternativement) le Festival Scolaire Français. Notre Association a toujours fortement encouragé ce festival. Nous nous sommes chargés de trouver des juges pour celui de Saint-Paul. Et l'Association a donné une coupe à celui de Morinville.

14. Avant-Gardes

Pour développer l'âme catholique et française des enfants, l'Association a fondé, il y a quelques années, l'Avant-Garde de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta. Un Comité spécial dirige le travail des Avant-Gardes, mais on laisse une grande initiative aux instituteurs et aux institutrices.

Nous avons envoyé au Congrès de la Langue française de 1937 une délégation d'écoliers et d'écolières représentant plusieurs cercles d'Avant-Garde. Ces jeunes gens nous ont fait honneur. En octobre 1938, M. Jean-Baptiste Boulanger représenta les Avant-Gardes au Congrès des Jeunesses Catholiques d'Ottawa.

La Survivance des Jeunes, organe officiel des Avant-Gardes, leur donne des mots d'ordre chaque mois. Ce journal a été dirigé successivement par les RR. PP. Forcade, o.m.i., Lavoie, o.m.i. et Patoine, o.m.i.

15. Histoire du Canada

Au Congrès de 1936, M. Edouard Cimon, de Donnelly, exprimait l'opinion que ce qu'il y a de plus important pour les enfants au point de vue national, c'est de bien leur enseigner l'histoire du Canada. Les manuels d'histoire du Canada en usage dans nos écoles sont anglais. Pour nous procurer des manuels français, nous avons fait appel à la Province de Québec et nous en avons reçu en grand nombre. Dans chaque école bilingue qui n'en avait pas, nous avons placé un manuel français d'histoire du Canada, afin d'aider nos instituteurs à donner des leçons de fierté française à leurs élèves.

16. Emblèmes nationaux

Le patriotisme des enfants se développe d'abord par ce qu'ils voient et entendent. C'est pourquoi nous

(Suite à la page 4)

Le Cheval Noir

(suite)

—Eh bien, mon Germain, comment le trouves-tu, ton Charlot?

—Numéro un, M. le curé!

C'était toujours lui que le menait. Il ne laissait pas les autres approcher. Mais, un bon jour, il ne put venir: il faisait baptiser. Charlot passa donc aux mains de Rigaud-à-Baptiste.

RIGAUD L'ENTETE

Faut vous dire que Rigaud était un bon garçon et gros travailleur. Mais il était entêté, obstineur. Il ne faisait qu'à sa tête. Il se croyait plus futé que les autres. Puis vantard avec ça, sans pareil. A l'entendre, il savait tout; il avait toujours mieux. Son cheval, il ne lui manquait que la parole. Sa vache était une fontaine intarissable: son lait de la crème pure. Ses cochons engraissaient en se chauffant seulement au soleil. Son chien était plus fin que bien du monde; il allait tout seul à la chasse et rapportait lièvres et perdrix. Ses poules pondaient deux oeufs chaque jour, quand ce nétait pas trois. Les dimanches comme la semaine. Sa terre était si fertile qu'il fallait presque la retenir. C'était sa femme qui, dans toute la paroisse, faisait les meilleures crêpes. Sa fille avait refusé tous les farauds des alentours; elle attendait un avocat de la ville, qui devait toujours venir, mais qui n'arrivait jamais. Et dame! quel maquignon il était! il aimait tant les chevaux qu'il aurait pu en manger. Il était lui-même la moitié d'un cheval, quoi!

Depuis longtemps il regardait Charlot du coin de l'oeil, avec envie. Il critiquait Germain qui ne savait pas s'en servir.

Aujourd'hui il avait sa chance. Charlot était à lui, son cheval. Ça ne le grandit pas qu'un brin. On l'entendait partout: "Hue donc! par ici! Mon cheval! par là." Il en faisait du bruit! Germain l'avait bien averti: "Surtout, ne vas pas le débrider!" Mais Rigaud de répondre: "Ne t'inquiète pas, mon vieux! les chevaux, je connais ça!" Et il se disait en lui-même: "Ça ne sera pas le premier que je mets à ma main. Et si je veux le débrider, le diable m'emporte si je ne puis pas le rebrider!"

Donc Rigaud jubilait, ce jour-là, en charroyant de la pierre.

C'était en août; il faisait chaud. En traversant la rivière La Tortue, il arrête son cheval au milieu du courant, et il boit deux fois dans le creux de sa main. Son cheval peut-être avait soif. Il siffla, mais Charlot ne voulut pas toucher à l'eau.

—C'est curieux, pensa-t-il. Peut-être est-ce à cause de sa bride. Si je la lui ôtais? Qui a jamais vu un cheval boire avec sa bride! Ça prend un curé pour ne pas connaître les chevaux! Pauvre Charlot, je suis sûr qu'il a soif. Allons voir!

Il lui passa la main dans la crinière, pour l'amadouer. Charlot en frémit. Voilà la bride débouclée. Il la lui envèle.

Pou....i-i-che!...ch!

Le cheval, flambant nu, part à l'épouvante, laissant derrière lui voiture, charge et harnais. Rigaud, lancé 15 pieds plus loin, se ramasse dans le lit de la rivière. Revenant à lui, il aperçoit l'animal qui file à toute allure le long du chemin du roi.

LE TROU DU DIABLE

M. Panet, le curé, s'en revenait chez lui, tête nue. Il avait porté le bon Dieu à un malade. Il voit venir ce cheval échappé, près du rocher où se dresse aujourd'hui "le monument." Il le reconnaît: c'est Charlot. Mais allons donc, qu'est-il arrivé? Il se plante dans le milieu du chemin et il fait un grand signe de croix pour arrêter le fuyard.

Charlot se cabre, et quittant le chemin, pique droit au nord, vers le rocher qui surplombe le fleuve. Crac! le rocher se fend de haut en bas avec un fracas de tonnerre. Des flammes lèchent les bords de l'ouverture, large de pluseurs pieds. Et la diable — c'était lui! — s'engouffre tout droit dans l'enfer, répandant derrière lui une odeur de soufre.

Depuis ce jour, il y a là une caverne dans le rocher: le Trou-du-Diable, ou encore la Porte-de-l'Enfer. Elle est taillée comme à la hache, dans le rocher, à deux brasses de terre. Sa gueule noire, tournée au nord, vers le fleuve, défie les gros "nordets" du large qui, les nuits d'hiver, sifflent toujours.

Quelqu'un qui déplora la perte de Charlot, ce fut le bon M. Panet. Non pas qu'il l'aimât outre mesure: il savait trop bien de quel bois se chauffait, ce beau cheval de race! Et il n'avait pas l'intention de maquignonner bien longtemps avec lui. Mais il abattait si bien l'ouvrage! Heureusement que sa besogne était presque finie; la pierre était à peu près toute là, en tas arrondis.

Charlot était loin d'être fier de lui, après cette tâche imposée de force. Il en était insulté, et il maudissait bien la bride bénite. Charroyer la pierre des églises n'a jamais été un plaisir pour lui. Il paraît qu'il en était à la dixième. Dame! les contribuables de Québec lui en doivent une dette!

Il prit sa revanche contre les paroissiens de l'Islet. Il leur jeta des sorts; il leur joua de vilains tours. Et il se servit de la caverne comme de "retirance," pour manigancer ses sortilèges. Pendant des années, pas un chrétien ne put passer sans accident près de la caverne du rocher, surtout la nuit. Des chevaux, en approchant, renâclaient d'épouvante. D'autres butaient et boitaient. Une menoire de la voiture se cassait, ou le bacul ou le porte-faix. Une roue s'enfonçait jusqu'au moyeu dans l'ornière, ou elle arrêtait net de tourner. On entendait quelquefois des hurlements, ou le cliquetis de chaînes secouées avec rage. Un animal sauvage, comme un loup noir, sortait de la caverne avec une gueule affreuse, vomissant des flammes.

Les enfants, le jour, jetaient des yeux furtifs vers le Trou-du-Diable. Les plus osés se demandaient comment il peut se faire qu'un rocher soit taillé comme ça, d'aplomb, avec une chambre à l'intérieur grande comme un cabinet: creux d'une aune, haute et large de deux. Ah oui, par malheur, c'était bien l'ouvrage du diable! Ce n'est pas pour rien que les vieillards l'appellent la Porte-de-l'Enfer!

Les jeunes gens n'osaient plus aller de ce côté, le dimanche soir, chez leurs "blondes." Tout ça, c'était la faute du beau Rigaud. Pourquoi débrider le cheval noir! S'il avait, comme Germain, écouté son saint curé! L'ouvrage fini, on n'aurait eu qu'à l'attacher à l'épinette rouge, en disant à Notre-Dame: "Votre cheval, nous en avons fini: merci bien, une fois de plus!" Voilà, mes enfants, ce que c'est que de ne pas écouter!

Comme on en voulut à Rigaud! Tant et tant, qu'il ne put, de ce jour, jamais regarder un cheval noir en pleine face.

LE ROCHER-DU-MONUMENT

Tous les curés, depuis, firent leur possible pour brider Charlot. Ils priaient, ils accrochaient des croix, des médailles dans le Trou-du-Diable, puis des rameux et des cierges. Ils bénirent le rocher sur toutes ses faces. Mais rien n'y fit. "Le bon Dieu est plus fort que le diable," disait-on. Mais le diable continuait quand même à faire des siennes.

Celui qui brida Charlot pour tout de bon, ce fut le curé M. Delage. Comme le bon M. Panet, il eut un rêve, la nuit. La sainte Vierge lui apparut:

—Si tu veux délivrer tes paroissiens des maléfices du démon, fais élever une grande croix sur le rocher de la caverne.

Ce qui fut dit fut fait. M. Delage raconta son rêve à ses paroissiens, les principaux de l'Islet. Tout le monde se rassembla un dimanche, en corvée. C'était à qui donnerait le plus de corvées, à qui apporterait la plus belle pierre de taille, les plus beaux madriers de pin. D'autres fournirent des cèdres bien sains et bien équarris, de la chaux pour le mortier, des fiches et des clous forgés à qui mieux mieux.

Lorsque la grand'croix se dressa haut les bras, M. Delage voulut faire le grand ménage de sa paroisse. Il y eut retraite générale. Le prédicateur était le grand vicaire, Mgr Mailloux—il était quasiment évêque: soutane avec boutons violets, collerette et bonnet carré. Qu'il faisait de beaux sermons! Il ne fournissait pas à dire tout ce qui lui passait par la tête, tant il avait parole en bouche. Ce qu'il disait avait toujours de l'adon. Puis les "soûlons" et les "sacreux," il ne les manquait pas, encore moins ceux qui ne faisaient pas leurs Pâques.

LA PROCESSION

Pour terminer l'affaire, il fallait bénir le Trou-du-Diable, cette fois, pour tout de bon. Du monde vint de partout, même du quatrième et du cinquième rang — dans ce temps-là, il n'y avait pas de Saint-Cyrille ni de Saint-Eugène. Les gens arrivaient à pleins "cabarouets"; les femmes, les enfants, les vieux et les vieilles, enfin des faces de partout, qu'on n'avait jamais vues ni connues. La moitié n'avait pas de banc à l'église. On les plaçait sur les balustrades ou dans les allées. Les gens de loin allaient à confesse, pour le grand nettoyage: les durs à cuire. Il y avait parmi eux des "gas" de chantiers qui ne s'étaient pas approchés des sacrements depuis dix ou vingt ans, des "rôdeux" qui avaient couru le loup-garou. Ils sortaient du confessionnal la tête entre les jambes, repentants et convertis. Que c'était beau, mes amis!

La procession solennelle se fit de l'église à la caverne. Mgr Mailloux marcha en tête, en belle chappe dorée. Le long du chemin, le clergé disait des prières en latin et chantait toutes sortes de litanies, en marchant doucement entre deux rangées de balises. La tête de la procession était déjà rendues au Monument avant que la queue soit sortie de l'église. On se tassa autour du rocher, sur le chemin du roi, dans les clos, même dans les talles de branches. Puis Mgr Mailloux, avec les curés de l'Islet et du Cap-Saint-Ignace, comme diacre et sous-diacre montèrent le grand escalier du Monument, entourés de prêtres et de petits clercs. Jamais on n'a vu chose pareille, cent lieues à la ronde. Le Monument était entouré de "sapinages," de bouquets de lilas, de pavillons de toutes couleurs — les capitaines les avaient prêtés pour la cérémonie. Le clou de la cérémonie, ce fut le Te Deum.

Voilà pourquoi la croix splendide se dresse encore sur le Rocher du Monument, à l'Islet."

BENEDICTIONS ET EXORCISMES

Cette jolie légende, de la bouche de grand'mère Angèle, est-elle entièrement dépourvue de fondément historique? Je me le demande.

Loin de moi la prétention que l'ancienne église de l'Islet, dont il reste encore les murs et le rond-point, de splendides rétables de bois sculpté, soit vraiement l'oeuvre de Charlot. Nous connaissons trop bien la vérité. Mais il n'en reste pas moins qu'il y eut autrefois à l'Islet un penchant prononcé à croire aux merveilles et aux sortilèges. Cela était d'ailleurs traditionnel chez eux, comme chez tous les anciens Canadiens. Ils le tenaient comme un patrimoine de leurs ancêtres d'outre-mer.

Une lettre de M. Panet, que j'ai remarquée dans les Archives de l'Evêché, à Québec, et datant de 1801, contient la phrase suivante qu'il adresse à son archevêque:

"Je vous supplie de m'accorder la permission de faire des bénédictions avec exorcismes contre les maléfices et la mortalité des animaux de François Caron, mon paroissien...."

Et qui fallait-il blâmer, si ce n'est Charlot, le mécréant de la caverne diabolique!

Marius BARBEAU

RECETTES

Soupe Julienne d'hiver

1 tasse de céleri, 1 tasse de navet, 1 tasse de carotte, 1 tasse de choux, 1 oignon, 1 pinte d'eau, 1 pintes de bouillon, sel et poivre.

Couper finement tous les légumes et les cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres. A ce moment ajouter le bouillon. Laisser cuire encore quelques minutes. Assaisonner et servir.

Soupe bonne femme

¼ livre de lard salé, 6 carottes, 2 tranches de navet, 1 petit oignon, 3 pintes d'eau ou de bouillon, 4 c. à table de tapioca fin, sel et poivre.

Faire revenir le lard dan un chaudron avec les légumes coupés en dés, et ajouter l'eau et le bouillon. Laisser cuire doucement. Un quart d'heure avant de servir, ajouter le tapioca. Servir très chaud.

Soupe à la villageoise

2 oignons, 6 c. à table de graisse de rôti, 2 carottes, quelques branches de céleri, quelques fèves vertes, 2 pintes d'eau ou de bouillon, sel et poivre.

Faire revenir l'oignon dans la matière grasse jusqu'à belle couleur dorée, ajouter les légumes coupés en morceaux, et laisser cuire quelques minutes en remuant. Verser alors l'eau ou le bouillon et les assaisonnements. Laisser cuire environ ¾ d'heure.

Soupe aux Choux

Un petit chou, 2 pintes de bouillon, sel et poivre.

Trancher le chou, l'ébouillanter et le laisser tremper 20 minutes avant de jeter l'eau. Faire chauffer le bouillon, ajouter le chou, les assaisonnements et faire cuire. Si on le désire, une demi-heure avant de servir on peut ajouter 3 c. à table de riz

Soupe aux betteraves et aux pâtes de fantaisie

4 petites betteraves, 3 pintes de bouillon, 8 c. à table de pâtes de fantaisie, sel et poivre.

Faire chauffer le bouillon, ajouter les betteraves hachées finement et les assaisonnements. Laisser cuire quelques minutes, puis y ajouter les pâtes alimentaires. Terminer la cuisson et servir avec de petits biscuits sodas.

Londres. — Sir Charles Vyner Brooke, le rajah blanc de Sarawak, a offert environ 250,000 livres sterling (environ $1,000,000) en valeurs de portefeuille et autres au gouvernement anglais pour sa caisse de guerre.

Alger. — On a relevé qu'au moment de l'accostage du paquebot italien "Conte di Savoia" à Alger récemment, un certain nombre de passagers allemands ont été cueillis sur le vaisseau et internés.

DECDARATION

(Suite de la page 3)

faite pulvérisante, il la reçoit un mercredi. Puisse l'épreuve lui être salutaire. Puisse-t-il comprendre que nous avions voulu le conduire au sommet de la gloire durable. Nous aurions été ses inépuisables travailleurs, s'il avait voulu bâtir selon son programme et ses promesses. Il a préféré l'autre voie. Nous l'avions monté, il nous a fallu le descendre.

Le parti libéral entre fort. Sa tâche s'offre lourde. Les réjouissances seront forcément de courte durée. Il faudra bientôt se mettre à la besogne et faire face à la réalité. J'ignore selon quelles lignes le nouveau gouvernement évoluera.

Aura-t-il un conseil économique? Formera-t-il une commission pour étudier les absurdités de notre régime monétaire et faire des suggestions au gouvernement central?

Aura-t-il une commission du service civil pour permettre aux ministres et aux députés d'avoir le temps d'accomplir une besogne constructive?

Fera-t-il acquitter les frais d'élections par l'Etat, afin de pouvoir accorder tous ses contrats à des prix raisonnables et épargner ainsi des dizaines de millions par année au trésor public?

Enlèvera-t-il le droit de vote aux fonctionnaires afin de les soustraire entièrement aux cruels inconvénients des changements de gouvernement?

Engagera-t-il une lutte effective contre le trust de l'électricité et celui du charbon?

Favorisera-t-il l'éclosion d'un grand mouvement vers le corporatisme? Autant de questions auxquelles je ne saurais répondre.

Chose certaine, la situation s'avère assez désastreuse pour que l'on songe à des mesures nouvelles pour la guérison des maux de la société. Pour peu que le gouvernement veuille s'orienter résolument dans cette voie, tous les hommes de bonne volonté seconderont ses efforts et mettront même de la vaillance à l'aider.

Le peuple vient de démontrer qu'il est las de ces cataplasmes de sciure de bois, il veut véritablement des remèdes aux maux dont il souffre.

Un gouvernement n'acquiert pas de popularité en dilapidant les deniers publics. Cette élection le prouve. L'intérêt général d'abord: peu importe la popularité pour le moment, elle viendra par surcroit. Guerre à la dictature économique ou périr à courte échéance. Toutes mes félicitations au vainqueur, M. Godbout. Mes bien vives sympathies à M. Gouin pour son sérieux échec. Ses beaux efforts méritaient mieux.

(Signé) Philippe HAMEL

M. Mackenzie KING

L'on ne saurait surestimer la signification de la victoire d'aujourd'hui dans la province de Québec. Jamais dans l'histoire du Canada une lutte politique aussi significative n'a eu lieu. Les résultats du scrutin ont montré avant tout que la population de la province de Québec fait sienne la détermination de ses compatriotes canadiens des autres provinces d'établir l'unité du Canada dans la collaboration auprès de la Grande-Bretagne et de la France dans la guerre pour la défense de la liberté et la résistance aux agressions.

En dissolvant la Législature deux ans avant l'expiration de son terme et quelques semaines après l'entrée du Canada en guerre, M. Duplessis a indubitablement lancé un défi à la politique du Gouvernement fédéral telle que préconisée au Parlement, à la Session spéciale de guerre, et aux mesures que le Gouvernement a passées pour mettre cette politique en force. Cela a été plus d'une fois démontré par les remarques continuelles que M. Duplessis a faites dans ses propres discours sur les prétendus empiétements sur l'autonomie de la province de Québec par la politique de guerre du Gouvernement fédéral.

Le résultat de l'élection québécoise n'est pas seulement la signification du triomphe d'un parti. C'est une victoire qui surpasse le parti. C'est une victoire pour la population de la province de Québec sur tous ceux qui, par une politique d'isolationisme, ont essayé d'ébranler la province de Québec de sa fière position historique, et qui, en lançant un défi à la loyauté de la province, au moment actuel, permettaient que l'on se fasse une fausse idée de l'attitude du Canada en sa qualité de Dominion senior du Commonwealth britannique.

Je suis sûr que le peuple des autres provinces du Canada sera heureux de se joindre à moi pour apprécier la bonne volonté et l'esprit de collaboration manifestés par les résultats de l'élection.

Les Canadiens de langue française aussi bien que ceux de langue anglaise de la province de Québec ont démontré d'une manière concluante qu'ils sont d'abord et avant tout Canadiens.

Maintenant que cette campagne troublante et qui n'était pas nécessaire est terminée, je désire demander la collaboration continuelle, mais volontaire, de tous les Canadiens à l'appui de la tâche de guerre du Canada et au maintien de l'unité nationale. Fortifié par la preuve de l'union puissante des deux grandes races apportées par la victoire d'aujourd'hui le Canada pourra maintenant aller de l'avant plus que jamais dans sa détermination de mettre complètement à contribution les ressources du Dominion à la poursuite de la victoire.

M. MANION

"A la session de la Chambre des Communes au début de septembre, toute la députation, à l'exception des C.C.F. et de quelques députés du Québec, ont aprouvé l'entière participation du Canada dans la guerre actuelle à côté de l'Angleterre et de la France.

"Les résultats des élections d'aujourd'hui dans la province de Québec prouvent que la population s'est prononcée clairement en faveur de l'attitude prise par la grande majorité de tous les partis à la Chambre.

"C'est un verdict presque unanime. Il ne peut plus être question de mettre en doute la participation. Occupons-nous maintenant de la guerre. Que le gouvernement canadien fasse un véritable effort pour que le Canada fasse sa part de manière à se rendre digne de son passé."

M. E. LAPOINTE

"De tout mon coeur et de toute mon âme je remercie mes concitoyens de la rovince de Québec. Je félicite l'honorable Godbout, je félicite la province, je félicite le Canada tout entier.

"Je resterai à mon poste.

"Encore une fois merci."

Une dame de la 'haute' cautionne pour un communiste

New-York. — Earl Browder, secrétaire général du parti communiste américain, a été libéré moyennant un cautionnement de $7,500 fourni par une dame de la haute sociét après avoir passé la nuit en prison. Browder est accusé d'avoir falsifié des requêtes de passeports.

Mme Hester-C. Huntingdon a cautioné pour l'accusé. Elle a dit qu'elle ne le connaisait pas personnellement mais qu'elle agissait ainsi à cause des principes mis en cause. Elle fait partie de la défense des travailleurs internationaux.

ESPOIR PERDU

Vancouver. — On a perdu tout espoir de retrouver les trois membres de l'équipage de la barque de pêche "Carliste" qui a quitté Granite Bay, île de Vancouver, et qui n'ont pas été rapportés depuis. Le voyage entre Granite Bay et Vancouver prend ordinairement 24 heures.

Berlin. — Dorénavant les Allemands n'auront droit qu'à un oeuf chacun par semaine et encore, il leur faudra pour cela présenter leurs cartes de rations.

Ottawa. — Une demande formidable pour la main-d'oeuvre spécialisée et demi-spécialisée suivra l'octroi des contrats de guerre, a déclaré l'hon. McLarty, à une conférence des représentants des services provinciaux de l'emploi. Sept provinces étaient représentées.

—Oh! papa! Il ressemble à l'oncle Titin.

—Ce n'est pas bien de faire une telle comparaison!

—Mais, papa, ce singe ne comprend pas!

REDACTION et ADMINISTRATION
10010-109e RUE
EDMONTON ALBERTA
Téléphone 24702

La Survivance

Cinq sous le numéro
ABONNEMENT ANNUEL
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. XII — JEUDI, LE 2 NOVEMBRE 1939 — No 3

LA PROVINCE DE QUEBEC PORTE LE PARTI LIBERAL AU POUVOIR

On concède 69 sièges aux libéraux et 16 à l'Union Nationale — Un indépendant

SEPT MINISTRES DEFAITS

Dès les premiers échos des élections provinciales, le soir du 25, il paraissait évident que le parti de l'Union Nationale était défait dans la province. Vers huit heures, bien que les rapports fussent encore incomplets, la victoire du parti libéral était assurée. Le gouvernement d'Union Nationale était renversé à Québec, et les candidats libéraux étaient élus dans la plupart des comtés, avec à leur tête l'hon. Adélard Godbout. Jeudi matin, les résultats étaient donnés comme suit:

Union Nationale .... 15 députés élus
Parti libéral .... 69 députés élus
Indépendant .... 1 député élu

VICTOIRE DECISIVE

M. Godbout a obtenu une victoire décisive. Les électeurs se sont prononcés catégoriquement en sa faveur et, aux dernières nouvelles, on prédisait qu'il disposerait en Chambre d'environ 70 sièges, sur un total de 86. Il a donc à peu près répété la victoire de l'Union Nationale en 1936. Bref, c'est un revirement complet que n'anticipaient pas même les libéraux les plus optimistes.

L'hon. M. Maurice Duplessis, chef du gouvernement de l'Union Nationale, a remporté la victoire dans son comté de Trois-Rivières, contre M. Atchez Pitt, maire de la cité de Laviolette. Il l'a défait par une majorité d'environ 1,725 voix.

M. Adélard Godbout a également triomphé dans le comté de l'Islet de l'hon. M. Joseph Bilodeau, qui l'avait défait par 20 voix en 1936. La majorité de M. Godbout est de près de 500 voix.

M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, a subi une défaite écrasante dans le comté de Montréal-Mercier et tous ses candidats, au nombre d'une cinquantaine, ont aussi mordu la poussière.

MINISTRES DEFAITS

Sept ministres ont été défaits au cours de l'élection. Ce sont les hons. MM. William Tremblay, ministre du Travail; Henry L. Auger, ministre de la Colonisation; Bona Dussault, ministre de l'Agriculture; Joseph Bolideau, ministre des Affaires municipales; Anatole Carignan, ministre de la Voirie et Thomas J. Coonan, ministre sans portefeuille.

Quatre autres ministres ont été élus: l'hon. M. John S. Bourque, ministre des Travaux publics et des Terres et Forêts; l'hon. Dr J.-H. A. Paquette, secrétaire provincial et ministre de la Santé; l'hon. M. Antonio Elie, ministre sans portefeuille; l'hon. O. Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries.

Il est probable que le Parlement sera convoqué au début de 1940.

"LE MONDE A BESOIN DE PAIX," AFFIRME LE PAPE

CASTEL GONDOLFO (Italie)—Au cours d'une audience d'adieu qu'il a bien volu accorder aux habitants de Castel Gondolfo, avant de retourner au Vatican Sa Sainteté le Pape Pie XII les a engagés à prier Dieu de "dissiper le tourbillon de la guerre, de réconcillier les nations et de protéger son église."

Le Souverain Pontife établit un contraste entre le calme de Castel Gondolfo, sa demeure d'été, et les "tempêtes humaines déchainées en Europe." Il affirme que le monde a besoin de "cette paix dont parle Saint Augustin et qui est la tranquilité dans l'ordre, paix régie par l'harmonie parmi les hommes."

"A cette heure présente de tourbillons et de tempêtes au sein des nations, dit encore le Pape, c'est l'aurore de cette paix que l'Eglise invoque sur les nations lorsqu'Elle prie le Seigneur d'accorder la paix aux rois et aux princes et la vraie concorde, la paix et l'unité à tout le peuple chrétien."

POLITIQUE FEDERALE

L'Hon. Herridge deviendrait chef de parti au parlement — Une nouvelle loi électorale pour le vote des soldats.

L'hon. W.-D. Herridge, chef du parti de la Démocratie Nouvelle, se trouve aujourd'hui dans une position stratégique pour devenir le chef du troisième groupe parlementaire à la Chambre des Communes d'ici la session régulière de janvier.

En effet, l'avocat d'Ottawa a accepté l'invitation d'être le candidat de la Démocratie Nouvelle dans le comté de Kindersley, en Saskatchewan. On a appris cette décision de M. Herridge en fin de semaine. Elle résulte de la démission de O.-B. Elliott, député créditiste de Kindersley. Cette vacance à la Chambre des Communes obligera à la tenue d'une élection complémentaire.

En raison des affiliations étroites qui existent entre le parti créditiste et le parti néo-démocrate l'élection ne changerait rien à la représentation du comté de Kindersley au parlement canadien.

Depuis la déclaration de la guerre et la remise à plus tard des élections générales, il est entendu que le candidat du parti détenant le comté n'aura pas d'adversaire. Cette politique a pour but d'empêcher des campagnes électorales indues.

M. Herridge avait d'abord l'intention de se présenter dans le comté de Prince-Albert, Saskatchewan, contre le premier ministre Mackenzie King. Mais le groupe de la Démocratie Nouvelle dans Prince-Albert a relevé M. Herridge de sa promesse afin de lui permettre de se présenter dans Kindersley.

La parti créditiste au parlement compte actuellement 13 députés tandis que le gouvernement libéral en a 174 et le parti conservateur 39. M. John Blackmore a dirigé le groupe du crédit social au parlement depuis son élection en 1935, mais il a laissé entendre récemment qu'il voulait être relevé de ses fonctions.

Si M. Herridge devient député de Kindersley et prend le poste de M. Blackmore, il deviendra immédiatement après le premier ministre Mackenzie King et le chef conservateur R.-J. Manion à la Chambre des Communes. M. J.-S. Woodsworth de Winnipeg-nord dirige le groupe C.C.F. de sept députés.

LOI ELECTORALE

On rédige actuellement à Ottawa une nouvelle législation électorale du temps de guerre que l'on présentera à l'approbation des Chambres lors de la prochaine session du parlement fédéral. Cette mesure aura pour but de permettre, en cas d'élection générale, aux soldats en service de faire enregistrer leur vote dans les comtés où ils avaient leurs domiciles avant leur enrôlement.

On garde absolument le secret des détails du nouveau bill Electoral qui vaudra pour la durée de la guerre. On asure toutefois qu'il a pour but d'éliminer les objections qui ont soulevé tant de controverses relativement à la loi des élections de 1917 qui avait permis aux soldats canadiens qui se trouvaient en France et en Angleterre de faire enregistrer leur vote au Canada.

L'une des objections à la loi de 1917 était que les voteurs dans l'armée pouvaient, en certaines circonstances, laisser à la discrétion des offiicers électoraux le choix des comtés où l'on devait appliquer leurs suffrages. On affirma que cette pratique donna naissance à de multiples abus.

Le nouveau bill, à ce que l'on croit, décrétera à ce que chaque soldat donne sa dernière adresse personelle avant sa mobilisation. Ce qui décidera du comté où l'on appliquera son vote.

Ce projet de loi ordonnera de nouvelles méthodes afin de hâter le calcul des votes des soldats. On s'attend cependant à ce qu'une telle mesure donne lieu à de vifs débats au parlement.

— NOUVELLES BREVES —

RUSSIE ET NORVEGE

Amsterdam. — On prédit dans les milieux diplomatiques que la Russie est à la veille de réclamer des concessions à la Norvège Il s'agirait d'obtenir le droit d'aménager une base navale dans le port stratégique de Narvik afin d'obtenir accès à l'Atlantique.

L'INVENTEUR DE LA T.S.F. A 95 ANS

Limogse. — Edouard Branly, physicien français qui travailla à l'invention de la radio, a célébré son 95ème anniversaire de naissance, le 23 octobre, au château de sa fille, mais il a refusé d'avoir un radio près de lui, parce que cet instrument le dérange quand il travaille.

Branly a dit qu'il ne retournera pas à son laboratoire de l'Institut catholique de Paris, à cause de la guerre. Il continuera ses travaux au château de sa fille. Branly a précédé Marconi dans les premières expériences de T.S.F., et coopéra avec lui dans leur perfectionnement.

FEU L'ABBE DARGAN

Calgary. — L'abbé William R. Dargan, prêtre de l'église catholique de Sainte-Anne de 1932 à 1938, est décédé samedi le 21 octobre, à l'âge de 55 ans.

Né à Brooklyn, N.-Y., il fut ordonné prêtre à Brooklyn, en 1914, par le cardinal Mundelein, et se rendit à Calgary, l'année suivante.

RAPPROCHEMENT DES ALLIES ET DE L'ITALIE

Budapest. — Les diplomates des Balkans voyaient un rapprochement possible de l'Etat fasciste italien avec la Grande-Bretagne et la France après avoir entendu des rapports à l'effet que l'Italie tenterait de former une union avec les pays sud-orientaux de l'Europe.

Précisant qu'une telle union, composé de la Hongrie, de la Yougoslavie, de la Grèce, de la Bulgarie, de la Roumanie, et de la Turquie résisterait à l'expansion de la Russie soviétique ou de l'Allemagne dans cette région, les diplomates expliquaient que ce serait là une occasion d'une rencontre entre les diplomates italiens et ceux des nations alliées de l'Europe occidentale.

LES PRETRES FRANÇAIS DANS L'ARMEE

Paris. — Plus de 500 prêtres représentant les deux tiers du clergé de la ville de Paris sont actuellement avec les armées françaises. C'est ce qu'a annoncé le chanoine Pasteau qui est en charge de la mobilisation des prêtres dans le diocèse de Paris. Il a ajouté que 400 prêtres servaient sur les lignes de feu comme soldats et officiers.

LES CHOMEURS POLONAIS DANS LES MINES RUSSES

Copenhague, Danemark. — Une dépêche de Moscou affirme que la Russie a commencé de transporter 10,000 chômeurs polonais aux mines soviétiques du bassin du Don.

Précédemment, on a rapporté que 54,000 personnes avaient été transportées en Russie centrale pour être employées dans les industries.

Les maisons des personnes "évacuées" ont été remises aux soldats russes démobilisés.

DU SABOTAGE

New-York. — Des gardes ont été placés près du paquebot français "Normandie" et près du paquebot anglais "Queen Mary" après que les agents du département des renseignements navals eussent appris que l'un des deux puissants trasantlantiques serait saboté.

UNE OPINION DE M. MENZIES

Melbourne, Australie. — Le premier ministre Menzies a déclaré que la Grande-Bretagne et la France ne peuvent gagner la guerre simplement en renversant Adolf Hitler.

"Notre lutte, dit-il, se fait contre un ensemble de principes sur le mode de gouvernement, principes dont l'existence est devenue intolérable.

"Si Hitler cessait d'exister, la guerre continuerait parce que ces principes sont ancrés dans une foule de coeurs autres que celui de Hitler.

"A moins d'un miracle, ce sera la plus grande bataille qu'ait jamais entreprise la Grande-Bretagne. Je ne crois pas à la théorie qui veut que nous combattons un homme et que la guerre finira s'il est renversé."

ACCORD ECONOMIQUE GERMANO-SUISSE

Berne, Suisse. — Un accord économique germano-suisse et un pacte de clearing ont été signés après huit semaines de négociations à Berne et à Berlin. L'accord prévoit des arrangements de clearing pour le temps de guerre, qui ont demandé de longus négociations, par suite de la décision de la Suisse de maintenir la neutralité à l'égard de tous ses voisins

On ne possède guère de détails sur l'accord. On sait néanmoins qu'il prévoit des facilités pour l'importation du charbon allemand en Suisse et pour la réduction de la dette allemande à l'égard de ce pays. La dette s'élève à 116,000,000 de francs, soit environ 27,000,000.

LE GENERAL TREMBLAY qui vient d'être nommé aux fonctions d'inspecteur pour l'Est du Canada, de la Milice active, à l'exception des unités de la Première division.

RESULTAT DETAILLE DES ELECTIONS DU QUEBEC

Voici, fournie par la Presse Canadienne, la liste des députés, élus aux élections générales provinciales du 25 octobre, avec leur majorités, respectives dans certains cas.

(La lettre 'x' à côté de certains noms, indique qu'il s'agit d'un membre du dernier parlement.)

ABITIBI	Félix Allard (L)	4,800
ARGENTEUIL	x Georges Dansereau (L)	874
ARTHABASKA	Wilfrid Girouard (L)	627
BAGOT	Cyrille Dumaine (L)	177
BEAUCE	Henri Renault (L)	250
BEAUHARNOIS	x Delpha Sauvé (UN)	139
BELLECHASSE	Valmore Bienvenue (L)	328
BERTHIER	x Cléophas Bastien (L)	464
BONAVENTURE	P.-E. Côté (L)	611
BROME	x Jonathan Robinson (UN)	236
CHAMBLY	D.-E. Joyal (L)	1,410
CHAMPLAIN	J.-P. Morin (UN)	110
CHATEAUGUAY-LAPRAIRIE	Roméo Fortin (L)	421
CHICOUTIMI	x Ant. Talbot (UN)	1,478
COMPTON	William-J. Duffy (L)	30
DORCHESTER	x J.-D. Bégin (UN)	564
DRUMMOND	Dr A.-U. Rajotte (L)	1,015
FRONTENAC	Henri-L. Gagnon (L)	58
GASPE-NORD	Perrault Casgrain (L)	326
GASPE-SUD	x Dr C.-E. Pouliot (UN)	392
GATINEAU	J.-C. Nadon (L)	946
HULL	Alexis Caron (L)	237
HUNTINGDON	James Ross (L)	430
IBERVILLE	Emile Bonvouloir (L)	34
JACQUES CARTIER	Dr C.-A. Kirkland (L)	élu
JOLIETTE	x Ant. Barette (UN)	235
KAM.-RIV.-DU-LOUP	x Léon Casgrain (L)	2,423
LABELLE	x J.-H. A. Paquette (UN)	414
LAC ST-JEAN	Joseph Fillon (L)	145
L'ASSOMPTION	Bernard Bisonnette (L)	643
LAVAL	x François J. Leduc (L)	2,187
LAVIOLETTE	Dr J.-E. Guibord (L)	622
LEVIS	J.-G. Francoeur (L)	952
L'ISLET	J.-Adélard Godbout (L)	486
LOTBINIERE	x René Chaloult (NAT)	915
ILES DE LA MADELEINE	x Horm. Langlais (UN)	élu
MAISONNEUVE	Georges Caron (L)	2,546
MASKINONGE	L.-J. Thisdel (L)	432
MATANE	x Onésime Gagnon (UN)	12
MATAPEDIA	Joseph Dufour (L)	864
MEGANTIC	Louis Houde (L)	élu
MISSISQUOI	Henri Gosselin (L)	332
MONTCALM	Odilon Duval (L)	110
MONTMAGNY	x Fernand Choquette (L)	élu
MONTMORENCY	Jacques Dumoulin (L)	608
MONTREAL-JEANNE-MANCE	J.-E. Dubreuil (L)	3,039
MONTREAL-LAURIER	Paul Gauthier (L)	999
MONTREAL-MERCIER	J. Francoeur (L)	2,339
MONTREAL-N.-D.-de-GRACE	J.-A. Matthewson (L)	5,581
MONTREAL-OUTREMONT	Henri Groulx (L)	5,290
MONTREAL-STE-ANNE	x F.-L. Connors (L)	4,192
MONTREAL-ST-HENRI	Emile Boucher (L)	3,651
MONTREAL-ST-JACQUES	J.-H. Toupin (L)	1,310
MONTREAL-ST-LOUIS	Maurice Hart (L)	4,132
MONTREAL-STE-MARIE	Camillien Houde (IND)	2,435
MONTREAL-VERDUN	J.-J. Comeau (L)	1,926
NICOLET	H.-N. Biron (L)	772
PAPINEAU	x Roméo Lorrain (UN)	637
PONTIAC	x E.-C. Lawn (L)	105
PORTNEUF	Lucien Plamondon (L)	élu
QUEBEC-CENTRE	x Oscar Drouin (L)	2,741
QUEBEC-OUEST	x Shs Delagrave (L)	1,363
RICHELIEU-VERCHERES	x Félix Messier (L)	1,794
RICHMOND	Stan. Desmarais (L)	242
RIMOUSKI	Dr L.-J. Moreault (L)	668
ROBERVAL	Georges Potvin (L)	430
ROUVILLE	x Laurent Barré (UN)	15
ST-HYACINTHE	x T.-D. Bouchard (L)	655
ST-JEAN-NAUIERVILLE	x Dr Alex Bouthillier (L)	1,096
ST-MAURICE	Polydore Beaulac (L)	139
ST-SAUVEUR	Wilfrid Hamel (L)	1,847
SHEFFORD	C.-M. Bullock (L)	570
SHERBROOKE	x Hon. J. Bourque (UN)	99
STANSTEAD	Raym. Frégeau (L)	563
TEMISCOUATA	J.-Alph. Beaulieu (L)	élu
TEMISCAMINGUE	Paul-O. Goulet (L)	3,597
TERREBONNE	Athanase David (L)	800
TROIS-RIVIERES	x Hon. M. Duplessis (UN)	1,713
DEUX-MONTAGNES	x Hon. J.-P. Sauvé (UN)	268
VAUDREUIL-SOULANGES	Alphide Sabourin (L)	975
WESTMOUNT-ST-GEORGES	Gordon Hyde (L)	4,212
WOLFE	Ths.-H. Lpointe (L)	106
YAMASKA	x Hon. Ant. Elie (UN)	372

DECLARATIONS DES CHEFS POLITIQUES

Concernant le résultat des élections de Québec

M. A. GODBOUT

Il est bien agréable pour moi, maintenant que la victoire du parti libéral est assurée, de remercier tous les électeurs de cette province du témoignage non équivoque de confiance qu'ils viennent de nous accorder.

Devrais-je remercier aussi M. Duplessis d'avoir voulu que cette campagne électorale provinciale porte en même temps sur des questions qui concernent la politique fédérale? Nous savions que le parti libéral provincial avait de bons et loyaux partisans dans le domaine fédéral mais, malgré leur sympathie à notre égard, ils n'auraient pas cru devoir participer à cette campagne politique si elle s'était faite uniquement sur le terrain provincial.

"En portant la discussion sur le terrain fédéral, M. Duplessis a, en quelqut sorte, invité les champions de la politique fédérale à se joindre à nous et il a permis en même temps à l'électorat de cette province de leur donner, en même temps qu'à nous-même, un magnifique témoignage de confiance.

"En effet, l'élection d'aujourd'hui a une double portée. Elle signifie d'abord que, dans le domaine provincial, l'électorat veut confier l'administration de cette province au parti libéral et voir de nouveau régner l'ordre et le bon sens au Parlement de Québec.

"Le verdict de ce soir constitue aussi une approbation de l'attitude tenue dans le domaine fédéral par ceux qui ont toujours été les protecteurs de nos droits, les défenseurs de nos traditions et les champions de l'unité nationale.

"Elle est aussi, à mon sens, une preuve que les électeurs de la province de Québec, qu'ils soient Canadiens français ou Canadiens anglais, comprennent la nécessité qu'il y a de maintenir l'unité de pensée et d'action si indispensable dans les temps difficiles que nous traversons.

"Elle signifie, enfin, que la coopération de tous les citoyens bien pensants est maintenant acquise pour permettre au Canada de jouer, parmi les nations du monde, le rôle important que lui garantissent sa situation géographique, ses ressources naturelles et la valeur de sa population."

M. M. DUPLESSIS

"Vive la jeunesse! à bas la conscription!" C'est par cette exclamation spontanée que M. Maurice Duplesis, député des Trois-Rivières à Québec, a répondu à une foule de jeunes gens et de jeunes filles qui réclamaient son apparition à la porte de sa résidence.

"Vous le savez, Mesdames et Messieurs, je ne suis pas un lâche; debout j'étais et debout je reste. Or, je vous prédis que ceux qui ont escamoté le vote populaire ne seront pas longs à connaitre la désapprobation du peuple de Québec.

"En attendant, nous allons continuer à faire la lutte.

"La radio m'a offert de faire une déclaration, ce soir, mais je suis toujours le même avant, pendant et après. J'ai refusé de parler à la radio.

"Je suis htureux que vous m'ayez réélu à Québec pour y faire entendre la voix des jeunes et des vieux. Je l'ai dit et je le répète: **"Je veux Québec contrôlé par Québec pour Québec plutôt que d'un Québec contrôlé par Ottawa pour Ottawa."**

"Je vous remercie encore une fois, Mesdames et Messieurs, de la confiance que vous m'avez faite. Trois-Rivières est la ville de la reconnaissance et je m'en souviendrai. Je n'ai pas perdu de forces et je n'en perdrai pas. Je lutterai jusqu'au bout. Encore unt fois, je vous remercie et soyez convaincus que je n'oublierai jamais le témoignage que vous m'apportez.

"La cause que vous défendez est trop belle pour que nous l'abandonnions.

"Et nous arriverons plus vite encore que l'adversaire ne le croit."

M. PAUL GOUIN

"C'est le front haut, c'est avec un légitime sentiment de fierté que je me présente devant vous, ce soir.

"Oui, mesdames et messieurs, nous sommes fiers, nous de l'Action Libérale Nationale. Nous avons accompli notre devoir jusqu'au bout, suivant notre conscience. Et je vous le demande, combien sont-ils, en dehors de nos rangs, ceux qui, ce soir, peuvent se rendre ce témoignage? Combien peuvent se dire, au fond de leur âme, qu'ils n'ont pas trahi leurs principes, leur idéal? Peuple de ma province, à toi de répondre. Pour nous, plutôt que de suivre les sentiers faciles où les trusts ont semé à pleines mains les trente deniers de la trahison, plutôt que de renier la cause nationale, nous avons choisi, nous, de la défendre envers et contre tous.

"Nous n'étions qu'une poignée de braves. Et nous sommes tombés les armes à la main, en luttant jusqu'au bout de nos forces.

"Jusqu'au bout, c'était la devise d'un homme qui s'est battu pour la patrie, un contre cent, il y a des centaines d'années, sur les bords de notre grand fleuve. Jusqu'au bout, c'était la devise de Dollard. Et c'est son geste que nous avons renouvelé aujourd'hui. Nous n'avons pas sauvé la patrie, nous, parce que vous n'avez pas voulu nous confier son sort; mais nous avons sauvé quelque chose de sacré, nous avons sauvé l'honneur de la race canadienne-française. Devant cela, que nous importe la défaite éectorale, que nous importent les sarcasmes de nos adversaires qui célèbrent ce soir leur triste victoire?

"Dans un an, deux au plus, lorsque le peuple de cette province réalisera qu'il a été trahi unt fois de plus, les réjouissances de ce soir se changeront malheureusement en larmes, de sang. Et c'est alors que l'on comprendra la sincérité dt nos paroles et la tragique vérité des avertissements que nous avons donnés à notre population et qu'elle n'a pas voulu entendre.

"Sera-t-il temps, encore, à ce moment-là, de sauver notre nationalité? Je l'espère ardemment.

M. P. HAMEL

M. Duplessis a cru pouvoir tromper le Ciel et les hommes. Sa dé-

(Suite à la page 2)

ELECTION GENERALE AU NOUVEAU BRUNSWICK, LE 20 NOVEMBRE PROCHAIN

FREDERICTON—Le premier ministre Dysart a annoncé la tenue des élections générales provinciales au Nouveau-Brunswick, le 20 novembre prochain. La dernière élection provinciale avait eu lieu en juin 1935. Les libéraux détiennent actuellement 39 sièges, les conservateurs 5, et il y a quatre sièges vacants.

M. Dysart a déclaré que le terme de la législature expire dans quelques mois. Il ajoute qu'une campagne électorale "serait très inopportune au printemps ou au début de l'été prochain alors que tous nos efforts seront dirigés ailleurs. En conséquence, le gouvernement a décidé de demander immédiatement un renouvellement de mandat."

Il ajoute que la guerre avait suspendu les préparatifs de l'élection. "Pour nous la considération dominante était d'étudier le cours des événements et d'unir nos efforts à ceux du Canada et de l'Empire, dans la situation d'urgence qui vient de se produire."

"Il est maintenant évident qu'on ne peut espérer la cessation prochaine des hostilités. L'Angleterre se prépare pour une guerre qui durera au moins trois ans. Le Canada s'est engagé à poursuivre la lutte jusqu'à la fin.

"La direction de la guerre dépend primordialement du gouvernement fédéral. Nous de cette province toutefois pouvons l'aider de plusieurs façons. Au cours des semaines passées, en collaboration avec les autorités fédérales, les membres de ce gouvernement ont été occupés à préparer des plans qui permettront d'employer les ressources de la province au maximum pour la tâche considérable que nous avons entreprise."

Première Encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie XII

LE SOUVERAIN PONTIFE PARLE DE LA PAIX ET DE LA GUERRE

La tempête qui fait rage — Sympathie envers la Pologne — Les efforts du Pape pour la paix

Le Souverain Pontife vient de publier sa première encyclique, qui sera désignée dans l'histoire par les deux premiers mots qui la commencent: "Summi Pontificatus." Nous empruntons le résumé suivant à l'édition du "Devoir."

LA GUERRE

"Au moment où nous écrivons ces lignes, dit Sa Sainteté le Pape Pie XII dans son encyclique, nous recevons la nouvelle que la tempête tant redoutée de la guerre fait déjà rage en dépit de tous nos efforts pour l'éviter."

Le Saint-Père dit que "de nouvelles erreurs" qui sont venues "s'ajouter "aux aberrations doctrinales du passé" ont poussé ces erreurs "aux extrêmes qui conduisent inévitablement à un glissement vers le chaos."

L'AUTORITE DE DIEU

Lorsque l'on rejette ainsi l'autorité de Dieu et sa loi, poursuit-il, l'autorité civile tend inévitablement à s'attribuer cette autonomie absolue qui n'appartient qu'au Créateur. Elle s'installe à la place du Tout-Puissant et fait de l'Etat ou du gouvernement le but ultime de la vie, le critère suprême de l'ordre moral et juridique et interdit par conséquent tout appel aux principes de la raison naturelle et de la conscience chrétienne. Heureusement, les faux principes n'exercent pas toujours leur pleine influence lorsque des traditions chrétiennes séculaires dont les peuples ont été nourris demeurent profondément enracinées dans leurs coeurs, même s'ils ne s'en rendent pas compte.

La Pologne, dit le Saint-Père, a droit à la sympathie généreuse et fraternelle du monde entier en attendant l'heure de la résurrection en harmonie avec des principes de la justice et de la paix véritable."

LES TRAITES DE PAIX

Le Pape demande que les traités de paix qui seront signés à la fin de la guerre actuelle évitent "les sacrifices et les souffrances," qui n'ont pas réussi à établir une paix durable dans le passé. La guerre, dit-il, ne réussira pas à imposer un changement décisif des conditions actuelles—à moins qu'elle ne soit suivie de traités de paix "animés par la justice et l'équité envers tous." Il faut éviter le danger de fonder ces règlements sur des conditions telles que les sacrifices et les souffrances. L'heure de la victoire est l'heure de la tentation.

Le Saint-Père exprime son espoir et sa conviction que toutes les parties respecteront la parole qu'elles auront donnée par ces traités comme une condition indispensable de la paix. Il est impossible de rétablir la paix, dit-il, aussi longtemps que les deux parties ne seront pas disposées à engager des négociations et à éviter les recours à la force et les menaces de recours à la force au cas de délais, de difficultés, de modifications ou de différends.

L'encyclique admet que les traités peuvent devenir désuets avec le temps, il faut alors recourir à des discussions franches pour modifier ces traités ou les remplacer par de nouveaux traités. Si, cependant, on en vient à considérer les traités en principe comme éphémères et assumer tacitement l'autorité de les rescinder unilatéralement lorsqu'ils ne paraissent plus avantageux, ajoute Sa Sainteté, cela aurait pour effet d'abolir toute confiance mutuelle entre les Etats.

APRES LA GUERRE

Passant ensuite des causes de la guerre actuelle aux perspectives d'un règlement plus durable lorsqu'elle aura pris fin, le Souverain Pontife demande si l'on aura un nouvel ordre international "animé par la justice et l'équité envers tous" ou "la répétition des erreurs du passé." Le seul espoir pour l'avenir, dit-il, c'est que l'ordre nouveau, au lieu de reposer "sur les sables mouvants des normes éphémères qui ne dépendent que des intérêts égoïstes des groupes et des individus" s'établisse "sur le fondement inébranlable du roc solide de la loi naturelle et de la Révélation divine."

ECHEC

Le Pape rappelle avec douleur l'échec de se propres efforts pour éviter la guerre. Il a estimé qu'il était de son devoir de tenter par tous les moyens d'épargner à l'humanité et à la chrétienté les horreurs d'une conflagration mondiale, même au risque de voir ses intentions et ses objectifs mal interprétés. Si l'on a écouté notre avis avec respect, fait-il observer, on ne l'a pas suivi.

Le Pape exprime toute la douleur que lui inspire le sort de la Pologne, en disant que "le sang d'innombrables être humains, même des noncombattants, inspire une complainte pitoyable sur le sort d'une nation telle que notre chère Pologne qui, en raison de sa fidélité à l'Eglise, des services rendus en défense de la civilisation chrétienne, inscrits en caractères indélébiles dans les annales de l'histoire, a droit à la sympathie généreuse et fraternelle du monde entier."

POUR LA PAIX

Le Souverain Pontife promet de faire tout en son pouvoir pour hâter le retour de la paix. Il poursuivra ses efforts en comptant sur les hommes d'Etat qui, avant la guerre, ont noblement travaillé pour éviter à leur peuple ce fléau, en comptant sur les millions d'âmes dans tous les pays et dans toutes les classes qui ne réclament pas seulement justice, mais aussi amour et merci.

L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

Le Saint-Père fait allusion à la question de l'éducation de la jeunesse en disant qu'il est dangereux de n'envisager la famille que du point de vue étroit de la puissance nationale. Dans ce cas, dit-il, l'éducation des jeunes générations ne viserait pas à un développement équilibré des aptitudes physiques et des qualités intellectuelles et morales, mais deviendrait une formation unilatérale de la vertu civique considérée comme nécessaire pour atteindre au succès politique.

Londres. — La presse anglaise a accueilli avec joie l'adoption du bill de la neutralité au Sénat américain.

Le "Daily Express," dont le tirage est de plus de 3,000,000 de copies, déclarait cette nouvelle typique: Les Etats-Unis vont vendre des armes aux Alliés; la grand victoire de Roosevelt signifie la livraison de 300 avions la semaine prochaine."

UNE REVOLUTION EN ALLEMAGNE?

New-York. — Alfred Duff Cooper, autrefois premier lord de l'Amirauté britannique, a prédit qu'il y aurait bientôt une révolution d'éléments de droite en Allemagne.

Il affirme que cette révolution surgirait à la suite du pacte germano-soviétique, des désillusions de l'armée allemande à laquelle on avait enseigné que le nazisme était à base d'anticommunisme.

Une autre cause de révolution, dit encore M. Cooper, c'est la démission du cabinet après le pacte de Munich, c'est l'antagonisme du nazisme à l'endroit de la religion. M. Cooper croit que le mouvement révolutionnaire, tout en prenant naissance dans l'armée, ne mènera à une dictature militaire mais plutôt à une monarchie nouvelle.

M. Cooper est arrivé en Amérique pour y donner une série de conférences, comme il avait été convenu avant la déclaration des hostilités.

Son épouse, autrefois lady Diana Manners, étoile de la pièce "The Miracle," l'accompagne.

LES ELECTIONS EN UKRAINE ET EN RUSSIE BLANCHE

Moscou. — Les provinces polonaises occupées par la Russie, l'Ukraine occidentale et la Russie blanche ont élu par d'énormes majorités les candidats désignés par l'administration provisoire au parlement de l'URSS. L'élection s'est tenue dimanche et l'agence officielle TASS dit que 4,433,997 des 4,776,275 électeurs de l'Ukraine occidentale et 2,672,230 des 2,763,191 électeurs de la Russie blanche ont voté. Le vote contre les candidats officiels a été de 325,918 en Ukraine et de 247,245 en Russie blanche.

ACTIVITE OU INERTIE?

(Suite de la page 1)

avons distribué aux instituteurs et aux institutrices quelques centaines d'emblèmes nationaux pour être suspendus aux murs des écoles: images représentant les découvreurs, chefs militaires, organisateurs, colons, missionnaires français du Canada.

17. Chansons françaises

L'Association conjointement avec la Survivance des Jeunes, a popularisé davantage les chansons françaises dans les écoles.

18. "L'Entreprise"

Dans son nouveau programme des écoles élémentaires, le Ministère de l'Education introduit une nouvelle méthode appelée l'Entreprise. L'A.C.F.A. a fait donner des conférences sur l'utilisation de l'Entreprise pour l'éducation religieuse et nationale et a fait de la publicité autour de ces conférences. Plusieurs de nos instituteurs et institutrices catholiques bilingues ont montré beaucoup d'habileté à utiliser cette industrie pédagogique.

19. Visites

Depuis 1934, le P. J. Fortier, s.j., est le représentant de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, et, depuis 1935, représentant également de l'ssociation des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta. Tous les ans, il fait à travers toute la province, environ quatre mille milles de voyages et visite en moyenne soixante-quinze districts scolaires, chaque année. Il a des conférences avec les curés, les commissaires d'écoles, les instituteurs et les institutrices, avec les élèves quand les commissaires le désirent. Avec la permission de l'autorité religieuse, il a examiné la valeur de l'enseignement du catéchisme. Délégué des Associations nationales, il a examiné la valeur de l'enseignement du français Il a proposé les améliorations nécessaires et s'est efforcé d'aider de toutes manières les instituteurs et les institutrices.

II—ACTIVITE PROVINCIALE

1. Sénateur

L'Exécutif de l'Association et les cercles locaux ont fait des démarches très actives pour obtenir du Gouvernement Fédéral la nomination d'un sénateur canadien-français comme représentant de l'élément français de l'Alberta: lettres à l'Hon. Premier Ministre du Canada, aux autres ministres ,aux députés ,aux associations nationales; délégation auprès de l'Hon. Gardiner lors de sa visite à Edmonton; lettres à l'Hon. MacKinnon, lors de sa nomination comme ministre représentant l'Alberta.

2. Agronome Bilingue

L'Association a obtenu du Gouvernement Provincial la nomination de M. J.-M. Fontaine comme agronome bilingue.

3. Fonctionnarisme

En 1936, l'Exécutif a constitué un Comité de Fonctionnarisme chargé de s'enquérir sur les qualifications des candidats que l'Association pourrait recommander au Fédéral, au Provincial ou ailleurs.

M. Belhumeur a préparé un mémoire basé sur le rapport officiel du Vérificateur Général du Canada pour 1931. Il démontre que, sur 1498 positions fédérales en Alberta, les Franco-Albertains en ont 61, avec un traitement annuel de $45,595, tandis que l'élément anglo-saxon reçoit un traitement annuel de $2,-248,147.

L'Association a fait des démarches pour obtenir la nomination d'un Canadien-français au bureau des douanes d'Edmonton et de chefs de gares bilingues dans les centres canadiens-français.

4. Festival National

En 1938, on s'est plaint à l'Association que nos concurrents canadiens-français au concours éliminatoire d'Edmonton du Festival National n'avaient pas été traités avec toute la justice désirable. Grâce aux démarches de M. Roméo Bouchard, membre du Cercle Molière, et président de la section du Cercle de l'A.C.F.A. d'Edmonton, l'Alberta Dramatic League a proposé de soumettre à Ottawa le projet que l'Alberta puisse toujours envoyer un groupe d'acteurs français au Festival National (pourvu qu'ils obtiennent le nombre de points requis) et que ces concurrents reçoivent l'octroi nécessaire pour aller à Ottawa; donc, que la langue française ait le droit de se faire représenter à Ottawa.

On n'a pas obtenu l'octroi, parce qu'on ne donne pas deux octrois par province. Mais on nous a permis de présenter une pièce au concours éliminatoire régional sans passer par le concours local.

5. Radio de Grande-Prairie

Lorsque M. le Curé Normandeau, Joussard, le R. P. Vallières, o.m.i., curé de Spirit River, et un groupe de Canadines-français de la région de la Rivière la Paix obtinrent du poste radiophonique de Grande-Prairie une émission française hebdomadaire, notre secrétariat a fait des démarches pour leur procurer des disques de phonographes français, des déclamations et des chansons françaises. M. L. Belhumeur donna à M. le Curé Normandeau une centaine de disques français.

6. Cinéma français

M. D. Bouvier, d'Edmonton, a pris l'initiative de donner des représentations de films français. L'Exécutif de l'Association lui a donné tout son appui. Nous espérons que notre population canadienne-française lui donnera tout l'encouragement désiré. Il serait regrettable de laisser tomber une entreprise si apte à développer l'esprit français.

III—ACTIVITE EXTRA-PROVINCIALE

1 Congrès des Jeunesses Catholiques

Au Congrès des Jeunesses Catholique du Canada, tenu à Ottawa, en octobre 1938, notre Association s'est fait représenter par l'un des membres de son Exécutif, M. Ernest Côté. Son attitude franche et courtoise a contribué puissamment à assurer la formation d'une solide organisation catholique où tous travailleront de concert pour le bien de l'Eglise, dans le respect sincère des aspirations de chaque groupe ethnique.

2 .Communisme

L'Exécutif de l'Association a voté une résolution contre le communisme et l'a fait parvenir au Ministre de la Justice du Canada.

3. Comité Permanent des Provinces de l'Ouest

Notre Président général, le Dr L.-O. Beauchemin, avait demandé aux associations du Manitoba et de la Saskatchewan d'organiser une réunion où l'on discuterait les problèmes communs aux trois provinces de l'Ouest. Cette réunion eut lieu à Saint-Boniface, Manitoba, au début d'octobre 1936 et compta des représentants de l'Association Canadienne-Française d'Education du Manitoba, de l'Association Catholique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan et de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta. On y discuta les problèmes suivants: le français à la radio, le journal, la colonisation, l'immigration, les caisses populaires, la fondation d'un comité permanent des trois Associations, la préparation du Congrès de la Langue Française. Notre Association fut représentée par M. le Dr Beauchemin et par le R.P. D.-A. Gobeil, o.m.i.

4. Congrès de la Langue Française de 1937

Nous avons fait de la publicité pour le Congrès en envoyant aux cercles de l'A.C.F.A. des pancartes et des feuillets de propagande. Le secrétaire de l'Association a demandé au secrétaire du Comité Permanent des Associations de l'Ouest de s'entendre avec les représentants des chemins de fer, à Winnipeg, afin d'organiser une excursion des Canadiens français dans la province de Québec à l'occasion du Congrès.

A ce Congrès, l'Hon. Juge Dubuc le Dr L.-O. Beauchemin et le R. P. H. Routhier, o.m.i., ont prononcé des discours remarquables. M. l'avocat P.-E. Poirier, vice-président de l'A. C.F.A., avait préparé un rapport sur le statut légal du français en Alberta depuis le Congrès de la Langue Française de 1912.

Dans la formation du Comité Permanent de la Langue Française, notre président général, le Dr Beauchemin, a eu une influence considérable. Nous l'avons nommé notre représentant sur le Comité Permanent.

5. Commission Rowell

Nous avons envoyé au Comité Permanent de la Langue Française, pour être présenté à la Commission Rowell, un rapport sur les griefs des Franco-Albertains contre la manière dont l'esprit de la Confédération a été appliqué à la Constitution de l'Alberta, en 1905, concernant l'usage du français dans les écoles, au parlement et dans les tribunaux.

6. Fonctionnarisme

Nous avons demandé à la Commission du Service Civil d'Ottawa de nommer un fonctionnaire bilingue comme secrétaire de la Commission.

7. Radiophiles

L'Association a donné son appui à la ligue des Radiophiles canadiens français fondée à Edmonton, en 1937, par le R. P. Gobeil, o.m.i.

8. Autres provinces

A l'Association Acadienne d'Education qui s'est formée en 1938, nous avons donné des renseignements sur nos associations de commissaires et d'instituteurs.

Le Dr Beauchemin et le R.P. Fortier, s.j., ont représenté notre Association au Congrès de l'A.C.F.C. tenu à Gravelbourg en juillet dernier Notre Président Général a été le porte-parole de l'Association et du Comité Permanent de la Langue Française. Le P. Fortier a présenté les hommages de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta ainsi que des commissaires catholiques de la Province, et il a donné une conférence sur le fonctionnement des Grandes Unités Scolaires en Alberta et sur la manière dont nos droits y sont respectés.

CONCLUSIONS

Notre Association a donc accompli un travail considérable depuis trois ans. Le mouvement suppose la vie. Notre Association est donc bien vivante. Ses dirigeants ont été très actifs, même quand la population ne s'est pas suffisamment rendu compte de leur travail pour s'y intéresser activement. A ceux qui nous croient morts, nous pourrions rappeler ce vers de Pierre Corneille:

"Les gens que vous tuez se portent assez bien."

Mais il faut se porter mieux.

Nous avons organisé un congrès. Grâce au travail persévérant du Comité d'Organisation et spécialement de son dévoué secrétaire, le R.P. P.-E. Breton, o.m.i., l'intérêt de notre population s'est ranimé peu à peu.

Et nous voilà.

Dans notre compte-rendu du congrès de Gravelbourg, nous écrivions: "La Journée de l'Association a un double but: faire connaître la raison d'être et le travail de l'Association et percevoir les fonds nécessaires à son fonctionnement. La première Journée eut lieu dans 46 paroisses, à l'automne, un dimanche. La date de la journée pour les différentes paroisses était souvent choisie par le secrétaire, mais il est préférable que les chefs de régions le fassent eux-mêmes. Un délégué de l'Exécutif de l'Association, qui devait parfois parcourir une grande distance, se rendait dans une paroisse et donnait une conférence sur l'Association, le dimanche, après la messe et avant la distribution des prix de français. Puis les officiers du cercle local, qui avaient dressé auparavant la liste des Canadiens français de la paroisse, organisaient le jour même la visite à domicile et la perception. On choisissait comme visiteurs un groupe de paroissiens bien vus et diplomates et on assignait à chacun les gens qu'il devait visiter, le jour même de la conférence. Tout se fait en une journée. Cette première Journée de l'Association procura $27. de plus que les contributions paroissiales des trois années précédentes mises ensemble.

"Cette Journée est très avantageuse. C'est, pour l'Association, une propagande qui fait voir ce qu'est l'Association, sa raison d'être, son passé, son travail actuel. C'est plus utile qu'une réunion récréative, parce que la conférence donne des renseignements et des convictions qui poussent chacun à donner librement sa contribution. C'est aussi plus juste qu'une assemblée récréative, puisque chacun peut y participer. Puisque l'Association travaille pour tous, il est juste que tous y contribuent. On sollicite tout le monde: adultes et enfants, prêtres, religieuses même contemplatives. Cette contribution représente la taxe que les Canadiens français s'imposent de bon gré pour assurer l'enseignement du français Ils se rendent compte que, sans leur Association, il n'y aurait pas d'enseignement du français dans les écoles ou que cet enseignement serait de qualité inférieure, s'il n'était contrôlé, encouragé, aidé, protégé par l'Association. Très souvent, on donne une piastre par famille. Les visiteurs profitent de leur passage pour donner des renseignements et des éclaircissements sur l'Association. C'est également plus facile à organiser qu'un pique-nique ou qu'une séance: car ces derniers moyens exigent des voyages pour répétitions, etc..."

C'est cette Journée de l'Association que nous proposons pour venir en aide à notre Association afin qu'elle soit en mesure de travailler d'une manière de plus en plus active, pratique, constante pour la cause catholique et française.

Montréal. — Le comité exécutif de Montréal a refusé de louer la salle du marché Saint-Jacques, dans l'est, au parti communiste pour une assemblée politique.

Singapour. — Tous les Anglais et Européens de plus de 18 ans de la colonie doivent s'enregistrer pour le service de guerre à partir du 1er novembre en vertu d'une loi de conscription promulguée hier par le gouverneur sir Shenton Thomas.

LE R. P. G. CHARLEBOIS, ANCIEN PROVINCIAL DES OBLATS, EST DECEDE

Il était le frère de feu Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., et du R. P. Charles Charlebois, O.M.I., ancien directeur du "Droit."

Un ancien provincial des Oblats de l'est du Canada, le R.P. Guillaume Charlebois, o.m.i., religieux modèle dont le souvenir vivra toujours chez ceux qui l'ont connu, est décédé à 4h.25, le 24 octobre dernier, à l'hôtel-Dieu de Montréal. Il était âgé de 75 ans.

Son frère, le R.P. Charles Charlebois, o.m.i., qui fut longtemps directeur du "Droit" et qui est maintenant directeur du Scolasticat des Oblats à Sainte-Agathe-des-Monts, était au chevet du vénéré mourant.

Le R.P. Guillaume Charlebois, o. m.i., est né le 2 février 1864 à St-Benoit, diocèse de Montréal. Il fit ses études au collège de l'Assomption et entra le 29 août 1883 chez les Oblats de Marie Immaculée. Il fit ses voeux perpétuels le 13 septembre 1885. Ses études philosophiques et théologiques se firent au scolasticat Saint-Joseph. Il fut ordonné prêtre le 26 mai 1888.

Le R. P. Charlebois est également le frère de feu Mgr Ovide Charlebois, o.m.i., fondateur du vicariat apostolique du Keewatin, de MM. les abbés Jean et Emmanuel Charlebois, ainsi que de feu la R.S. Charlebois, des SS. Grises de la Charité, de Montréal. Il est l'oncle de Son Excellence Mgr Martin Lajeunesse, o.m.i., vicaire apostolique du Keewatin qui remplaça Mgr Ovide Charlebois.

Le R. P. Charlebois était un éducateur. Les nombreux religieux qu'il a formés comme supérieur du Scolasticat Saint-Joseph à Ottawa-est, comme maître des novices ou comme supérieur de Juniorat avaient appris à aimer sa paternelle direction. Il laisse le souvenir d'un apôtre et d'un saint.

'UNITED CHURCH' ET LA GUERRE

Toronto. — Le Dr Gordon Sisco, secrétaire général de l'Eglise Unie du Canada, a annoncé que le conseil sub-exécutif de l'Eglise tiendra une réunion d'urgence ici, pour étudier un problème soulevé par 75 pasteurs de l'Eglise qui ont publiquement désapprouvé vendredi dernier "cette guerre ou n'importe quelle autre guerre."

Cette déclaration a été faite après que le procureur général Gordon Conant eut ordonné une enquête au sujet de ce manifeste des pasteurs. M. Clifford Magonen, C.R., a reçu instruction, d'étudier le manifeste et d'établir s'il vient en contravention avec la loi de la défense du Canada.

LE SENAT DES ETATS-UNIS APPROUVE LE PROJET ROOSEVELT

Abolition de l'embargo sur les exportations de matériel de guerre aux belligérants

VENTE AU COMPTANT — VOTE DE 63 A 30

Washington. — Le Sénat des Etats-Unis a approuvé par une énorme majorité le projet de loi de neutralité du président Roosevelt et aboli l'embargo sur les exportations de matériel de guerre aux belligérants. Le vote de 63 à 30 a mis fin à un débat de quatre semaines et à une controverse qui a fait rage à travers tout le pays depuis le début de la guerre. Le projet de loi sera maintenant soumis à la Chambre des Représentants où les partisans de l'administration comptent sur une majorité peu considérable, mais sûre.

Cette mesure permettrait aux belligérants européens d'acheter aux Etats-Unis n'importe quelle marchandise à la condition de payer comptant, de ne pas emprunter d'argent aux Etats-Unis et de fournir les navires étrangers qui devront transporter les marchandises ainsi achetées sur l'Atlantique. La mesure vise à éviter tous les incidents qui pourraient soulever l'opinion publique et entraîner les Etats-Unis dans le conflit; c'est pourquoi elle interdit aux navires des Etats-Unis de s'aventurer dans les zones d'opérations de guerre désignées par le président et aux nations des Etats-Unis de voyager à bord des navires des belligérants.

Aux Fermiers

LA PRODUCTION DE VARIETES DE POMMES POUR LE NORD-OUEST

La Division de l'horticulture, des fermes expérimentales fédérales, s'est beaucoup occupée de la création de pommes pour les différentes parties du Canada. Elle a cherché entre autres à créer des espèces plus rustiques pour le Nord-Ouest et les régions très froides. Elle a employé pour cela des hybrides entre le pommier à petits fruits ou "pommetier de Sibérie" et les variétés commerciales. Les travaux en sont arrivés au point où elle peut maintenant distribuer un certain nombre de "troisièmes" croisements pour l'essai. Les fruits provenant des premiers croisements étaient très petits, mais il y avait parmi eux des sujets très rustiques. Les "deuxièmes" croisements, en réalité une première génération en retour, avaient moins de résistance, mais le fruit était plus gros et de meilleur qualité. Plusieurs d'entre ceux-ci cependant ont fait preuve d'une rusticité suffisante pour que l'expérience mérite d'être continuée. Une centaine de "deuxième" croisements en retour ou de "troisièmes" croisements ont rapporté des fruits de grosseur ordinaire et de qualité commerciale. Plusieurs d'entre eux paraissent aussi être plus rustiques que les "deuxièmes" croisements. Nous avons dit que ces recherches avaient pour but de venir en aide au Nord-Ouest, mais ces "troisièmes" croisements sont également utiles comme espèces rustiques pour les principales régions à fruits.

Tribune Libre

VIEILLES CHOSES... TOUJOURS NOUVELLES

Monsieur le Rédacteur:

Dans les journaux, à la radio, de partout on nous rapporte des organisations mondiales en vue de prévenir et arrêter autant que possible les abus criants et scandaleux des profits et des profiteurs de guerre... Et ce n'est pas sans raison. D'ailleurs la chose ne date pas de la dernière guerre; j'ai dans mes notes, (de vieilles notes sur de vieilles choses), des faits, d'histoire ancienne, qui prouvent à l'évidence que "l'histoire se répète toujours."

Or nous résumerons "l'Edictum ad provinciales de pretiis rerum venalium", c'est-à-dire la fixation des prix des denrées, marchandises, salaires, etc. que Dioclétien, empereur romain, promulgua en l'an 301, parce que, dit l'empereur, beaucoup de négociants ne se contentant pas d'un gain légitime et honnête, réclament des prix en disproportion avec la valeur réelle des objets vendus. C'est pourquoi, pour discipliner l'esprit de lucre, il fixait un prix maximum qui, en assurant un gain honnête, écartait toute exploitation. La peine de mort était réservée à celui qui ne respectant pas le décret impérial, voudrait essayer d'accroître injustement ses profits.

Ainsi, pour mieux triompher du dieu des voleurs, Mercure, Dioclétien voulut en poursuivre les dévots de ce dieu de l'argent dans toutes les professions qu'ils exerçaient. De par sa volonté, rien ne fut laissé à l'arbitraire, le prix de la main-d'oeuvre fut lui-même déterminé: 25 deniers, tel fut le salaire minimum de la journée d'un paysan, d'un employé au service d'un autre, d'un charpentier, tailleur de pierre, forgeron, boucher, etc.

Le grand tort de ce règlement administratif fut d'être trop absolu et d'établir une taxe uniforme qui devait être observée à Rome, à Constantinople, en Egypte, dans les Gaules, sans tenir compte de l'influence des climats qui pouvaient rendre plus abondante ou plus rare la production des denrées taxées, sans se préoccuper des habitudes domestiques, des moeurs publiques des populations si diverses qui devaient l'observer. Il en résulta que la peine de mort qui devait venger sa violation, dut bientôt être rappelée par Dioclétien, impuissant à la faire observer.

Mieux avisés que le vieil empereur romain, les gouvernements du jour se sont servis de Mercure pour combattre Mercure, c'est-à-dire que ils ont demandé à l'"auri sacra fames" des uns d'aider à vaincre "l'auri sacra fames (la soif de l'or) des autres. Ils n'ont pas décrété la peine de mort contre la violation de leurs décrets, mais des amendes variant suivant les cas et même de la prison. Cependant, on a oublié une chose que les décrets subséquents aiment en honneur et en vigueur, faisant d'une pierre deux coups. Le succès de la mesure a dépassé toutes les prévisions.

La plupart des confiseurs et pâtissiers de Rome, se confiant à des clients qui, aux jours et endroits prohibés, venaient discrètement dans les arrière-boutiques demander de goûter aux fruits défendus, ont appris à leurs dépens la puissance de la nouvelle tentation.

De la taxation des denrées alimentaires par l'Etat, de la réglementation de leur usage, on en est arrivé à leur monopole. Dans tous les cas, le fait n'est pas absolument nouveau, puisque en bien des circonstances certains aliments furent absolument monopolisés par certains gouvernements.

Au nombre de ceux-là, nous mentionnerons deux principaux articles: le SEL, et le SUCRE.

Qui ne sait que le sel, presqu'aussi indispensable à l'alimentation de l'homme que l'est le froment, fut, dans son exploitation et dans sa vente, l'objet d'un monopole chez beaucoup de nations? Bien avant Jésus-Christ, les rois des Indes tiraient de riches subsides des mines de sel du mont Oromeno, et le premier livre des Machabées nous raconte que Démétrius II, roi de Syrie, percevait des sommes considérables sur le commerce du sel et sur les lacs salés de son royaume.

Byzance, Palerme, l'Egypte avaient le monopole exclusif du sel dont la vente était l'un des meilleurs revenus du fisc. La Grèce en réglementa le prix de vente, pour que les pauvres puissent s'en procurer sans aggraver leur indigence; il était ordinairement sept fois moindre que celui qui déterminait la valeur du froment.

En Italie, les salines étaient propriété d'Etat, au même titre que les mines; leur exploitation était un grand revenu pour le patrimoine public.

Au dire de Pline, les salines d'Ostie furent inaugurées par le roi Ancus Martius qui fit distribuer gratuitement au peuple 6,000 boisseaux de sel; le monopole de la vente remontait à la chute des Tarquins; l'occasion qui provoqua le Sénat romain à l'instituer vers l'an 508 avant Jésus-Christ, eut été une spéculation de la part de vendeurs plus avides de percevoir de gros bénéfices que d'exercer un honnête commerce.

En 204 les censeurs, M. Litvius et C. Claudius modifièrent les bases sur lesquelles était établi l'impôt sur le sel, et ce changement dans la législation romaine valut à Litvius le surnom de "Salinatorius."

En général, l'Etat romain n'exploita pas lui-même directement les salines, mais les donna à exploiter à des hommes "salarii" qui se constituèrent en société. Le contrat par lequel l'Etat se liait avec eux leur imposait d'une part un minimum d'exploitation qui assura au fisc la rente annuelle qu'il devait percevoir et une taxe maximum dans la vente, pour ne pas priver les pauvres du sel dont ils avaient besoin. C'est en dehors de la "Porte Trigemina" que s'élevaient les magasins de sel d'où Agrippa, et plus tard Aurélien, imitant l'exemple du roi Ancus Martius, prélevèrent une grande quantité de sel pour en faire une distribution gratuite au peuple de Rome.

Les vieux Romains connurent les deux qualités de sel dont nous usons aujourd'hui, l'édit de Dioclétien en fait mention, en établissant deux taxes différentes pour la vente de chacune d'elles. Cent deniers, tel était le prix maximum du boisseau de sel ordinaire; le "sal conditum" était tarifié à 8 deniers le "sextiarius", c'est-à-dire à 0.20 centimes chaque mesure de 54 centilitres. Et plus tard, une loi de Théodose vint de nouveau règlementer la vente du sel que des spéculateurs sans nul scrupule avaient encore essayé d'accaparer. Actuellement, le gouvernement italien monopolise la vente du sel qui ne se fait que dans les bureaux de tabac.

Au prochain article, nous traiterons du "SUCRE", question à la mode du jour.

M. l'abbé J.-A. Normandeau.

Londres. — Un homme n'est un héros ni pour sa femme ni pour son valet de chambre. Apparemment, Hitler n'en est pas un pour son dentiste, le Dr Martin Buechler, mort récemment. Celui-ci disait du chancelier allemand qu'il était le "patient le plus peureux qu'il eût jamais eu." Une fois, dit le Dr Buechler, il s'évanouit avec frayeur et la vue d'une paire de pince en fait une véritable loque nerveuse."

Buenos-Aires. — L'une des plus grosses transactions individuelles dans l'histoire de l'industrie des conserves de l'Argentine a été révélé lorsque le gouvernement a annoncé que l'Argentine avait vendu 200,000 tonnes de viande à la Grande-Bretagne et à la France.

ELEVAGE DES BESTIAUX DE QUALITE SUPERIEURE, AU CANADA

La Division de la zootechnie des fermes expérimentales fédérales offre aux cultivateurs, aux colons et aux étudiants agricoles toute une richesse de renseignements pratiques et scientifiques sur l'élevage des bestiaux, basés sur l'expérience et l'observation. A ces renseignements s'ajoutent tous les ans de nouvelles constatations et de nouveaux chiffres, résultant des recherches faites dans de nouveaux domaines, les bonnes méthodes de reproduction pour les différentes catégories de bestiaux; les aliments et les mélanges d'aliments pour les boeufs de boucherie, les vaches laitières, les chevaux, les moutons et les porcs; les pratiques économiques pour la production d'animaux et de produits animaux; les bons logements, le bon matériel, les pratiques d'entretien et l'hygiène pratique. Ces renseignements sont donnés dans des publications que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, ou au régisseur de la ferme ou station expérimentale la plus proche de chez soi qui pratique l'élevage des bestiaux.

Les écuries et les troupeaux des fermes expérimentales fédérales représentent presque toutes les races qui conviennent aux conditions générales et spéciales et aux différents climats. C'est après de longues années d'essaie que ces races ont été choisies Les mauvaises ont été supprimées. Les bonnes ont survécu et ont été améliorées par les meilleurs procédés connus. On a cherché ensuite à coordonner le mieux possible les bestiaux avec les différents modes de culture au Canada; dans les parties centrales, dans les Provinces des Prairies, dans les régions et les conditions spécialisées de la Colombie-Britannique et plus tard dans les régions frontières, nouvellement colonisées, s'avancant dans les districts qui attendent encore la charrue.

Tout en donnant des conseils sur ces questions, la Division rend aussi un service encore plus direct aux cultivateurs en distribuant des reproducteurs de haute qualité ainsi que la progéniture des troupeaux spécialement sélectionnés; aucun effort n'a été épargné pour maintenir l'excellence des stations d'élevage sur les fermes expérimentales.

POUR AIDER LES APPROVISIONNEMENTS

Sur la recommandation de l'hon. James G. Gardiner, Ministre fédéral de l'agriculture, le Gouverneur Général en Conseil vient de désigner un comité de ravitaillement agricole pour mobiliser l'industrie agricole canadienne, afin d'exporter la plus grande quantité possible de produits agricoles à la Grande-Bretagne et à ses alliés.

Ce comité se compose de six administrateurs du Ministère de l'Agriculture, savoir: président, A. M. Shaw, directeur des marchés; le Dr A. T. Charron, sous-ministre adjoint; R.S. Hamer, adjoint à l'administrateur; le Dr E. S. Archibald, directeur des fermes expérimentales fédérales; G.B. Rothwell, directeur de la production et le Dr J. M. Swaine, directeur des recherches.

L'objet du comité est de faire en sorte que l'agriculture fonctionne de façon à fournir au peuple du Canada et à ses alliés pendant la période de la guerre tous les vivres et les fibres industrielles nécessairs et à laisser autant que possible le cultivateur en mesure de suivre ses poursuites naturelles de temps de paix à la fin de la guerre.

Les moyens par lesquels on cherchera l'accomplissement de ce programme sont les suivants:

1. Par la collaboration avec les provinces et la nomination de commissions consultatives représentant l'industrie, qui aideront le gouvernement à faire connaître aux cultivateurs intéressés les décisions prises et l'objet de ces décisions.

2. Par la réglementation de la distribution ou l'achat des aliments, de la semence, des engrais, des insecticides, des fongicides et d'autres ingrédients pour l'mploi dans la production des produits de la ferme.

3. Prendre les mesures utiles, avec l'aide et l'approbation de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, et avec l'approbation du Gouverneur en Conseil, pour que la vente des produits agricoles consommés au pays et dans pays alliés ou ailleurs, se fasse de façon à ce que les branches de l'industrie nécessaire à la poursuite de la guerre puissent fonctionner de façon continue et efficace.

LE MARCHE

PRIX DU "WHEAT BOARD"

No 1 Dur	54
No 1 Nord	53½
No 2 Nord	50½
No 3 Nord	46
No 4 Nord	39½
No 5 Nord	33½
No 6 Nord	27
No 1 C.W. Garnet	41½
AVOINE —	
No 2 C.W.	16½
No 3 C.W.	13½
Fourrage No 1	11½
Fourrage No 2	8½
ORGE —	
No 1 C.W.	24½
No 2 C.W.	24½
No 3 C.W.	23½
SEIGLE —	
No 2 C.W.	36½
No 3 C.W.	31½
No 4 C.W.	27½
BETAIL	
Bouvillons de choix	5.50 à 6.00
Ordinaires	4.50 à 5.25
Génisses de choix	5.25 à 5.75
Ordinaires	4.00 à 5.00
Vaches de choix	4.00 à 4.50
Ordinaires	3.00 à 3.75
Taureaux	3.00 à 4.00
Veaux de choix	7.00 à 7.50
Cochons pour bacon	7.85
Agneaux	7.75
BEURRE	
No 1	28½
No 2	27
No 3	25½
CREME	
Spécial	24
No 1	22
No 2	19
OEUFS	
A	25 à 26
B	18
C	12

Berlin. — On a appris de source autorisée qu'une délégation commerciale de Hollande se rendrait à Berlin pour discuter des relations commerciales des deux pays pendant la guerre.

ENQUETE SUR LES INSECTES DES FORETS AU CANADA

Les insectes constituent après le feu le plus grand danger pour les ressources forestières du Canada. Les dégâts annuels causés par ces ennemis de nos forêts se chiffrent par plusieurs millions de dollars.

Il y a quatre ans, la section des insectes nuisibles aux forêts, de la Division de l'entomologie (Service scientifique, Ministère fédéral de l'Agriculture) a inauguré une enquête sur ces insectes afin de voir quelles espèces sont les plus nuisibles dans les différentes régions du pays et de recueillir des renseignements aussi exacts que possible sur eux et sur les dégâts qu'ils causent. En possession de ces différents renseignements on pourra dresser un plan de lutte intelligent.

Cette enquête a été commencée en 1938 dans la province de Québec et dans la partie Est de l'Ontario. Elle s'est conduite avec la collaboration des services forestiers fédéraux et provinciaux, des sociétés de protection des forêts, des compagnies de pulpe et de papier, des compagnies de bois, des entomologistes amateurs, et de plusieurs autres organisations. Cette année là 512 échantillons ont été envoyés à Ottawa, le bureau chef de l'enquête.

En 1937 l'enquête a été portée vers l'Est dans les provinces Maritimes et vers l'Ouest pour couvrir tout l'Ontario la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. On a recueilli cette année là 2,500 échantillons. L'année dernière toutes les provinces du Dominion et une partie des territoires du Nord-ouest étaient compris dans l'enquête et les échantillons envoyés étaient au nombre de 5,500. Cette année, à venir jusqu'au mois d'août, on a reçu 6.500 spécimens. Beaucoup de ces spécimens sont accompagnés d'observations utiles. Les insectes reçus dans la phase larvaire sont élevés dans des insectiers spécieux, établis à la ferme expérimentale centrale à Ottawa, et lorsqu'ils arrivent à la phase adulte on en fait l'identification, et on étudie leurs métamorphoses, leurs moeurs, avec l'aide des entomologistes systématiques qui sont chargés de collectionner les insectes sur un plan national. Cette reconnaissance assez exacte réduit les éléments de surprise dans les attaques par les insectes. Il est encore impossible d'appliquer des moyens répressifs sur les grandes étendues de forêts parce que ces étendues sont trop vastes et inaccessibles.

L'organisation de cette enquête n'est pas aussi complète que ne le désireraient ceux qui l'ont lancée, mais elle se rapproche cependant de ce point et elle a déjà fourni des renseignements très intéressants et très utiles. Par exemple, en 1935 et 1936 la chenille à tente des forêts constituait un grand danger pour les forêts dans les régions de Port Arthur et Nipissing en Ontario. Cette année l'enquête a révélé que la chenille ne cause que peu de dégâts dans ces régions parce que les parasites indigènes se sont réaffermis et se nourissent de chenilles. Ces parasites, soit dit en passant, sont tout à fait inoffensifs pour les arbres des forêts. Mais pendant que les chenilles paraissent être en décroissance en Ontario, la tordeuse des bourgeons de l'épinette, un vieil ennemi des forêts de bois de pulpe, augmente. Il y en a un gros foyer dans l'Algoma et cette tordeuse se rencontre maintenant fréquemment dans l'Est de l'Ontario et l'Ouest du Québec. Plus a l'Ouest la tordeuse du pin gris a endommagé de grandes étendues de pins du Manitoba jusqu'au lac Supérieur. Dans les sections du nord des Provinces des Prairies, la chenille est active et l'arpenteuse d'automne attaque les arbres d'ombrage dans les districts sud des Prairies.

Dans la Colombie-Britannique, un vieil ennemi des arbres forestiers, la mouche à scie du mélèze, a repris son oeuvre néfaste. Il y a quarante ans les premières générations de cet insecte avaient détruit presque tous les mélèzes au Canada.

Dans le Québec et les Provinces Maritimes, la mouche à scie européenne de l'épinette et la mouche à scie du mélèze sont les fléaux principaux. Mais il y a une variété infinie d'espèces répandues partout ailleurs, ainsi que le montrent les épingles colorées fichées dans une grande carte du Canada sur le mur de l'édifice Sovereign, Ottawa, au bureau chef de l'enquête. Les travaux sont conduits par J. J. de Gryso, chef des investigateurs des insectes nuisibles aux forêts, aidé par le Dr A. W. A. Brown.

ALLIÉS ALLEMANDS
TERRITOIRE OCCUPÉ
LUX ALLEMAGNE FRANCE
DANZIG VARSOVIE POLOGNE
ENVIRON 150 MILLES CARRÉS
ENVIRON 95,000 MILLES CARRÉS
TONNAGE MARCHAND COULÉ
235,750 TONNES
34,455 TONNES
NAVIRES DE GUERRE COULÉS
51,500 TONNES
20 SUBMERSIBLES
AÉROPLANES ABATTUS
72 AÉROPLANES
930 AÉROPLANES

Ce graphique représentant les pertes subies du fait de la guerre ne tient pas compte de 2,000,000 de tonnes de navires allemands chassés des mers ni des 150,000 tonnes de navires de contrebande gagnant l'Allemagne et saisis par la Grande-Bretagne.

LES PLUIES RENDENT UNE OFFENSIVE IMPROBABLE

Les pluies torrentielles sur le front de l'ouest réduisent les chances que les Allemands fassent un grand effort pour briser la ligne Maginot.

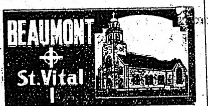
En dépit de deux jours de temps sec, dont l'un ensoleillé, les dernières pluies ont laissé des flaques d'eau dans la région, des tranchées à demi remplies d'eau et des rivières sortant de leur lit. Le sol est si spongieux que les véhicules motorisés s'enliseront.

Au cours de la nuit dernière, la pluie est tombée de nouveau et le baromètre indiquait qu'elle se continuera encore plusieurs jours.

Les jours de pluie, les chevaux et les mules remplacent les véhicules motorisés. Ce mode de transport a beaucoup d'avantages. Mules et chevaux ne s'enlisent pas dans la boue et travaillent pourvu qu'ils soient bien nourris. Les unités motorisées ont le désavantage de ne pas circuler sur tous els terrains et par tous les temps. Il faut de plus compter sur l'essence que l'on doit aller chercher à des milliers de milles du front.

Londres. — Une dépêche reçue de Genève à l'adresse du "Daily Mail" relate une conversation qui en dit long au sujet de la neutralité de l'Italie dans le conflit actuel. Le roi Victor-Emmanuel aurait en effet déclaré à un confident: "Aussi longtemps que je serai à la tête de la maison de Savoie, l'Italie ne prendra pas les armes contre la France."

A L'OMBRE DE NOS CLOCHERS



MM. Louis Hétu et Wilfrid Magnan sont revenus d'un voyage dans le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan, distance de 1200 milles aller et retour; ils sont bien contents de leur voyage, mais se trouvent chanceux d'être résidents de Beaumont. Ils trouvent qu'il y en a qui sont plus à plaindre que nous.

* * *

Etait en visite chez M. Isidore Dansereau, M. Hector Verrier de La Corey.

* * *

M. et Mme J.-B. Legault sont partis pour faire un voyage à Red Deer, où ils visiteront leur fille et gendre, M. et Mme Roger de Villenfragne.

* * *

Le froid dure toujours, aussi la neige. Nous commençons à croire que ceux qui n'ont pas fini de battre ne finiront pas; ce qui serait bien regrettable. Le prix a beau ne pas être cher, quand on a travaillé on aime bien l'avoir, car c'est là les travaux d'une année.

* * *

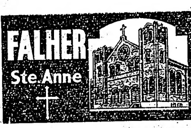
Mme Edmond Vallée passe quelques jours chez sa fille de Calder, Mme Paul Rhéaume.

* * *

Plusieurs se sont acheté de nouvelles automobiles. Dommage que les chemins ne soient pas plus beaux afin de mieux les étreiner.

Paris. — L'amirauté a annoncé qu'au moins l'un des sous-marins qui attaquèrent et coulèrent les vaisseaux français "Bretagne" et "Louisiane," tuant et blessant plus de 40 hommes, femmes et enfants, a été coulé immédiatement après l'attaque.

Ottawa. — Le capitaine de groupe (Group Captain) A.-E. Godfrey, a été nommé temporairement au commandement de la Force Royale aérienne du Canada pour l'ouest et il aura ses quartiers généraux à Vancouver.



Nos félicitations à Mlle Irène Ethier qui vient d'être employée au service de la Coopérative de Falher.

Le comité dramatique des dames de Falher sous la direction conjointe de Mme Albert Lauzé et de Mme Paul Auguste Sicotte joueront le 5 novembre prochain dans l'après-midi pour les enfants la fameuse pièce "Margot" si populaire dans la province de Québec. Elles répéteront cette pièce le 12 novembre au soir pour tous les paroissiens. Le 12 le R.P. Curé sera de retour de sa tournée de prédication dans la région de St-Paul.

Le R.P. Trahan, vicaire de Girouxville est venu passer près de 3 semaines à Falher où il a exercé son saint ministère.

Mmes Sylvio Villeneuve et Jos.-Henri Gagnon sont de retour de l'hôpital nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

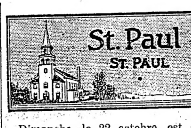
Le 8 octobre dernier Marie Blanche Rita était baptisée dans l'Eglise de Falher, M. Eugène Hamelin et son épouse parrain et marraine, étaient représentés à la cérémonie par M. et Mme Cyrille Roy de Falher.

Le 3 octobre dernier, Marie Thérèse DDenise Lauzon, fille de Raoul Lauzon était à son tour baptisée à Falher. Adrien Poirier et Maria Poirier étaient pararin et marraine.

Joseph Louis Emile Albinati reçu le saint baptême le 15 octobre dernier, Marcel et Cécile frère et soeur de l'enfant ont été parrain et marraine. Joseph Louis Emile est fils de François Albinati de Falher.

Joseph Louis Henri Labbé fils d'Achille Labbé a reçu le saint baptême le 25 octobre dernier. M. et Mme Louis Labbé grands parents de l'enfant furent parrain et marraine.

Nous souhaitons à tous ces nouveaux paroissiens une longue vie de bonheur et nous sommes contents de féliciter les heureux parents.



Dimanche, le 22 octobre, est décédé M. Arthur Guilbault. Il était âgé de 73 ans et demeurait en Alberta depuis 1893.

Les funérailles ont eu lieu dans notre église paroissiale mardi, le 24 octobre. Le R. P. Leclainche chanta le service.

Outre son épouse, M. Guilbault laisse dans le deuil, 5 fils et une fille, Mme Bellerive.

Nos sincères sympathies à la famille.

Baptêmes. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise:

Le 8 octobre: Joseph Bernard, fils de M. et Mme Onésime Belland. Parrain: Joseph Brunelle. Marraine: Angèle Brunelle.

Le 8 octobre: Joseph Paul Albert, fils adoptif de M. et Mme Joseph Ouellet. Parrain: Arthur Ouellet; Marraine: Bernadette Ouellet.

Le 8 octobre: Marie Claire Elise, fille de M. et Mme Elisée Mailloux. Parrani et Marraine: M. et Mme Edmond Mailloux.

Le 9 octobre: Joseph Henri Armand Jacques, fils adoptif de M. et Mme Armand St-Cyr. Parrain et marraine: Henri-Louis Bissonnette et Mme Joseph St-Cyr.

Le 16 octobre: Marie Hélène Thérèse Fouquet, fille de M. et Mme Aldéric Fouquet. Parrain et marraine: M. et Mme Jimmy Lefebvre.

Le 17 octobre: Joseph Théodore Hubert Bernard, fils de M. et Mme Théodore Granss. Pararin et marraine: Bernard Berlinguette et Célina Berlinguette.

Le 21 octobre: Marie Irène Jeannette, fille de M. et Mme Thomas Louis Girard. Parrain et marraine: Louis Dubois et Irène Dubois.

Le 22 octobre: Marie Annette Lucie, fille de M. et Mme Jean Couture Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Cadieux.

* * *

Le R. P. Patoine, o.m.i., du journal "La Survivance" était en visite au presbytère vendredi dernier.



Naissances.—M. et Mme Jos. Dion (Valentine Labrecque) annoncent la naissance de leur fille, Marie Sylvia Juliette, le 10 juillet, à l'hôpital de Grande-Prairie. Parrain et marraine: Fred Labrecque et Vera McBride, oncle et tante de l'enfant. Le 8 août, la naisance de Marie Blanche Prévost, enfant de Edward Prévost de Wanham. Parrain et marraine: Maurice Prévost et Cécile Prévost, oncle et tante. Le 25 août, la naissance de Marie Louise Listhaege, enfant de Gustave Listhaege. Parrain et marraine: Joe Listhaege et Marie-Anne Listhaege, frère et soeur.

Retraite.—Les paroissiens de Spirit-River ont eu cette année une retraite de 5 jours. Le R.P. Bouchard, o.m.i, curé à Falher, en fut le prédicateur. Malgré l'état des mauvais chemins, les exercices du matin et du soir, furent très bien suivis. Merci cordial au Père Bouchard pour sa chaude parole qui fait un grand bien aux âmes.

Mariages.—Mercredi après midi, le 18 octobre, a été célébré le mariage de Alex Alminitis avec Mlle Orma Schammahern. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. A. Vallières, o.m.i., curé. Les témoins furent: M. et Mme Sam Gleen Le 25 octobre, le mariage de Mike Miskulin avec Mlle Joy Garritty. Les témoins furent M. et Mme H. Helmberg, oncle et tante du marié.

LA COREY

La semaine dernière on se serait cru déjà en hiver avec une grosse bordée de neige et la première vague de froid. Maintenant elle semble disparaître par les rayons plus chauds du soleil.

* * *

M. Alphonse Desrochers et sa dame ont quitté après un an de séjour avec nous. Ils résideront à Bonnyville. Sa mère qui habitait le presbytère les a rejoints.

* * *

M. Wilfrid Pitre et sa famille sont également partis pour faire domicile à St-Paul. Nous leur souhaitons du succès ailleurs.

* * *

Dimanche, M. le Curé faisait une autre publication. Cette fois c'est Léon Bureau qui épousera bientôt Thérèse Labonté de Beaumont.

* * *

Mlle Leda Auger est revenue de Cold Lake où elle rendait service à sa tante.

* * *

Mlle Loretta Robert qui demeure à Dirleton où sa soeur Mme D. Cunningham fait la classe est en visite pour quelque temps ici.

* * *

M. Pitre Chouinard et sa famille sont déménagés au village dans une maisonnette construite par A. Limoges. Louis Bonin et sa famille résideront chez L. Dumaine. Cela fait donc 6 familles au village. M. le Curé est actuellement dans sa visite paroissiale.



Le festival français a été tenu à la salle paroissiale le 26, et fut un succès complet, malgré l'inclémence de la température. Les juges, le R. P. Patoine, o.m.i., Mme Gamache de St-Paul et M. H. Bourgoin de Bonnyville s'acquittèrent de leur difficile tâche d'une manière remarquable et très profitable pour l'auditoire par leur critique sûre et constructive. Ils ont toutes nos félicitations. Nous désirons en remercier tous ceux et celles qui ont pris part à ce festival de toute manière ainsi que ceux qui ont fourni le local. C'est surtout à notre secrétaire, Mademoiselle Bernadette Mathieu qu'est due l'organisation remarquable qui asura le succès du festival. Nous publierons la liste des vainqueurs la semaine prochaine.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que M. Emile Thomas, retenu à l'hôpital de Lamont à la suite d'un fâcheux et pénible accident d'automobile est convalescent et doit arriver dans sa famille cette semaine.

PLAMONDON

Par suite d'une promotion bien méritée, notre garde-malade, Mlle Fernande Primeau, a été transférée d'ici au district de Wandering River. Pour un dévouement sans lassitude et des soins intelligents prodigués à nos malades durant près de cinq années, il nous est impossible d'exprimer toute la reconnaisance que nous lui devons avec tant de justice. Et comment lui rendre quelques retour pour tant de services charitables et empressés? Dans notre impuissance nous demandons au bon Dieu de lui rendre au centuple tout le bien qu'elle nous a fait de si bonne grâce. Veuille-t-elle trouver ici l'expression de notre profonde gratitude et l'assurance du souvenir affectueux que nous lui gardons.

Bucarest. — Le vapeur "Agios Niconas" arborant un drapeau de Panama, a quitté Balcie, sur la mer Noir hier en destination de Palestine, ayant à son bord 750 réfugiés juifs venus de la Pologne occupée par les Allemands.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Bonjour les amis! Me voici encore une fois pour vous parler de nos activités au Juniorat.

A vrai dire la semaine du 22 en fut une plutôt tranquille ici. Au commencement de la semaine il faisait un froid noir et il y avait un peu de neige. Alors les Junioristes de sortir les boyaux pour arroser les patinoires. Voilà que deux jours après nous avions de la glace. Mais les dieux devaient en être froissés de quelque manière, car voici que Jupiter se montre la face........ et .... aurevoir la glace.

Mercredi, le R. P. Michaud dans une harangue appropriée, fouette l'enthousiasme et infuse de l'énergie à certains gymnastes, partisans du moindre effort.

Samedi, plusieurs élèves vont à la tombola des Scouts et des Guides de St-Joachim. Aussi ce fut un grand scandale de voir même de dignes Versificateurs en revenir avec des poupées et toutes sortes de petits joujoux.

Dimanche le 29, c'est grande fête au Juniorat, c'est le Christ-Roi. C'est spécialement la fête de deux de nos groupes de jeunesse ici: les "Croisés" et les "Jécistes." Ce matin-là même pas moins d'une dizaine d'Apôtres faisaient leur consécration ainsi qu'une quarantaine d'autres simples Croisés. Voici leurs noms:

Ed. Roberge, Ar. Labrecque, P. Frère, L. Ricard, V. Trudel, L. Roussel, A. Dupuis, E. Gibeau, D. Roussel, V. Couture, M. Frère, A. Lapointe, L. Dupuis, E. Gaumont, J. Randon, H. Dupré, B. Gendre, W. Fortier, J. Dubrûle, A. Lepage, L. Préfontaine, R. Bandet, R. Lacombe, J. P. Bugeaud, G. Michaud, N. Boulanger, A. Gendre, L. Douziech, L. Mageau, A. Bugeaud, U. Laforce, A. Désilets, M. Croteau, L. Viel, G. Labrecque, G. Voisin, R. Nadeau, M. Dubrûle, J. Laramée, J. Commandeur, G. Bessette, L. Houde, J. Girardi, R. Gauthier, M. Durette, A. Tremblay, C. Galibois, A. Gaumont, T. Gagnon, A. Van Hecke.

On remarque aussi un accroissement chez les Jécistes. Ces derniers ainsi que les Croisés sont allés assister à l'heure sainte de l'Immaculée-Conception et ensuite prirent part à la tombola dans la salle paroissiale, en cet après-midi du Christ-Roi.

Après souper les Jécistes nous donnent une belle séance, portant sur leurs activités. C'était très intéressant. Nos sincères félicitation!

A la semaine prochaine! Un grand bonjour de tous les Junioristes à leurs parents et amis.

CADRUQUE

Yyden, Hollande. — Le vapeur norvégien "Gressholm" a-t-on rapporté officiellement, a frappé une mine alors qu'il se rendait de Stavanger, Norvège, à Anvers.

MORT DE M. GEORGES GOYAU

Le secrétaire perpétuel de l'Académie française était âgé de 70 ans — Auteur des "Origines religieuses du Canada"

Paris. — M. Georges Goyau, secrétaire perpétuel de l'Académie française, est décédé le 24 octobre, à Barnay, à l'âge de 70 ans.

Georges Goyau avait une très grande réputation comme écrivain et historien catholique. Il était membre de l'Académie depuis 1922.

Goyau (Pierre Louis Théophile Georges, était né à Orléans, en 1869. Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure et agrégé de l'Université, membre de l'Ecole française de Rome, M. Goyau s'était attiré l'admiration de l'univers, particulièrement en sa qualité d'ardent apôtre du catholicisme. Il avait été rédacteur régulier à la **Revue des Deux-Mondes**, au **Figaro**, à la **Libre Belgique**. Il était l'un des chefs de file parmi les écrivains catholiques.

L'oeuvre de M. Goyau est considérable et les Canadiens se rappellent avec un souvenir particulièrement ému la publication des **Origines religieuses du Canada** (en 1925). Signalons, parmi ses nombreux autres travaux d'histoire: **Le Pape, les catholiques et la question sociale**, l'une des oeuvres du début et qu'il signait du pseudonyme de Léon Grégoire. **Le cardinal Mercier, le cardinal Lavigerie, L'école d'aujourd'hui, Ce que le monde catholique doit à la France, L'Allemagne religieuse** (en 5 volumes), **Bismarck et l'Eglise**, (4 vol.), **Genève, Histoire religieuse de la nation française, La franc-maçonnerie en France, L'Eglise libre dans l'Europe libre. L'effort catholique dans la France d'aujourd'hui** (1926), **Dieu chez les Soviets, Rome chrétienne, Le catholicisme, doctrine d'action** (1929).

La **Revue des lectures** écrivait de M. Goyau, le 15 septembre 1925: "...nous voudrions voir s'élargir sans limite le cercle déjà si vaste de ses lecteurs, à cause de son talent littéraire comme de la bienfaisance de ses oeuvres."

M. Goyau était devenu le secrétaire perpétuel de l'Académie, à la mort de René Doumic.

AU COLLEGE DES JESUITES

PARLEMENT MODELE

Ce n'est pas nécessairement en imitation de la Province de Québec, mais force nous est de faire des élections pour le Parlement Modèle de 1939-40. Pour ne pas nous laisser influencer par les résultats de l'est, nous fixons la votation au 15 octobre. Les résultats: le parti de la Relève prend le pouvoir avec neuf sièges, mais il aura affaire à forte opposition puisque les Démocrates, ses adversaires, ont remporté sept sièges. Le Premier Ministre est de nouveau, Jean-Louis Lebel. Le Chef de l'Opposition est Roger Belzil.

L'ouverture solennelle du Parlement eut lieu le 23. Gouverneur-Général, garde d'honneur, pages clairons, discours du trône: tout un apparat solennel marque cet événement. L'élection d'un Orateur préoccupe les esprits: il faut quelqu'un qui connaisse à fond sa procédure, qui sache aussi maintenir le décorum traditionnel. Louis Breton semble recueillir les suffrages unanimes: la toge présidentielle lui va à merveille.

Et puis viennent les motions que l'on discutera au cours de la présente session. Il y a un peu de tout: caisses populaires, préparatifs militaires, aide à la France, questions ferroviaires, abolition des "comics," musique, etc... Les débats promettent d'être intéressants.

CAISSES POPULAIRES

Nos philosophes ont fondé une caisse populaire. Vous comprenez leur joie d'entendre M. Beaudoin de Montréal. Lundi, le 16, il était au milieu de nous. Sa documentation précise et sa conviction ardente ont suscité parmi nous une adhésion entière à ce mouvement de renaissance économique.

Cet enthousiasme pour les caisses populaires, nous l'avons apporté au Congrès de l'A.C.F.A. en présentant une saynète d'intérêt actuel: "Une Caisse Populaire à Nordegg."

MGR CAMILLE ROY AU COLLEGE

Comme le disait notre Révérend Père Recteur, Mgr Roy est bien au milieu des siens dans notre Collège. Il est Vice-Recteur de l'Université Laval; notre Collège est affilié à cette Université: Mgr est donc en quelque sorte notre Vice-Recteur.

Mardi le 24, nous entendons celui dont nous avons le plaisir d'étudier les manuels d'histoire de littérature canadienne. A cette occasion, anciens de Laval et anciens du Collège s'unissent à nous.

Après les paroles de bienvenue du R.P. Recteur, Mgr nous donna une causerie sur le rôle que nous avons à jouer ici: maintenir l'esprit français par la culture classique. Il rappela que nos professeurs, les PP. Jésuites, furent les premiers à fonder un collège classique au Canada. "Educateurs par l'humanisme chrétien," c'est là le titre qu'il leur décerne.

Il dit ensuite le mérite des élèves du Collège d'Edmonton; ce qu'il en coûte de faire un cours classique dans des conditions plus difficiles qu'au Québec. "Vous devez déployer plus d'efforts, dit Mgr, vous le faites; les rapports de l'Université Laval le prouvent."

Le conférencier rend ensuite hommage aux Anciens du Collège. Il faut qu'ils soient une élite puissante: qu'ils mettent au-dessus des intérêts personnels l'intérêt de la race. Pour cela, bien travailler, bien parler sa langue française.

Pour nous, il faut être, il est vrai, la jeunesse nouvelle, mais il ne faut pas oublier de nous appuyer sur le passé. Pour cela, nous rappeler l'histoire de notre race, l'aimer. Gardons dans notre esprit le sens supérieur du fait français en Amérique.

"Vous êtes, chers élèves du Collège d'Edmonton, dans la forteresse de l'esprit français en Alberta. Vous serez des officiers tenus de continuer la mission spirituelle de la race française en Amérique.

"Jeunesse nouvelle, soyez une jeunesse instruite et profondément chrétienne. Jeunesse de l'Alberta, rejoignez toutes les jeunesses canadiennes pour faire la grandeur de la patrie commune."

Les paroles du Vice-Recteur de Laval ont certainement éveillé chez nous une fierté nationale et créé un nouvel enthousiasme pour la défense de notre patrimoine français. C'est avec plaisir que nous avons entendu le Dr A. Blais ressusciter de vieux souvenirs littéraires pour remercier celui qui fut son co-paroissien à Berthier-en-bas.

SON EMINENCE EST INVITEE A L'UNIVESIRTE DE WASHINGTON

A l'occasion des noces d'or de cette grande institution catholique — Bénédiction d'une chapelle et sermon

Dès grandes fêtes auront lieu en la capitale des Etats-Unis, les 11, 12, 13 novembre prochain, à l'occasion de la célébration des noces d'or de l'université catholique de Washington. Les autorités de cette institution ont invité S. Eminence le cardinal Villeneuve à présider l'une des principales cérémonies qui marqueront ce 50ème anniversaire, soit la bénédiction de la chapelle de l'université. Son Eminence a également été invitée à donner le sermon en cette circonstance.

Une grande séance académique aura lieu dans la grande salle de l'université, le 13 novembre. Les délégués de la plupart des universités du continent auront probablement à cette occasion le privilège d'entendre une allocution spéciale de Sa Sainteté le Pape Pie XII. Cette allocution sera transmise à travers le monde par la station radiophonique de la Cité du Vatican.

On s'attend à ce qu'à cette occasion un grand nombre de prélats et d'universitaires se rendent à Washington pour cette célébration.

—J'espère que vous n'êtes pas de ces employés qui regardent toujours la pendule du bureau?

—Oh! non, Monsieur, j'en ai une de poche!

Le mouvement Coopérateur

LA COOPERATION DANS LES COLONIES

Organisation des cercles d'étude

Les questions mises à l'étude furent l'histoire de certaines réalisations coopératives à l'étranger; les moyens à prendre pour améliorer les pâturages et les rations du bétail laitier dans le but d'augmenter la production; l'amélioration des troupeaux par l'infusion de sang nouveau; la mise sur le marché du surplus de produits qui découleraient d'un meilleur rendement des troupeaux; de la possibilité de fonder une fromagerie pour consommer sur place le lait des producteurs de la paroisse; la fondation d'une caisse populaire pour faciliter l'achat de bons animaux et pouvoir mettre sur pieds des entreprises nouvelles; l'achat et la vente coopératives.

Toutes ces questions furent abordées et retournées en tous sens. L'intimité et la fraternité des membres des cercles d'études favorisant grandement le désir d'unir les efforts et les volontés vers un but commun. Un gros travail d'éducation s'accomplissait petit à petit et allait bientôt donner des résultats.

Cependant tout ne marchait pas toujours sur des roulettes. Surtout au début les présences aux réunions étaient rares. Ailleurs, l'enthousiasme manquait; ailleurs encore on soupçonnait ces réunions de desseins plus ou moins louables. Bref, toute une série de difficultés s'érigèrent devant les promoteurs de l'oeuvre. De la patience et de la persévérance étaient constamment requises pour venir à bout de l'indifférence et souvent de la malveillance. Mais le temps qui est un grand maître et un grand guérisseur vint à bout de toutes ces embûches.

Au bout de deux ans, le temps était mûr pour mettre sur pieds une caisse populaire. Parrallèlement au travail d'étude une grande amélioration était à noter dans les troupeaux. Petit à petit on en était venu à la conclusion que de l'amélioration des pâturages et des rations, que d'une qualité supérieure de reproducteurs résulterait normalement un meilleur troupeau et finalement une augmentation substantielle dans les revenus.

Ce premier résultat fut un encouragement précieux pour les apôtres de la coopération. Les membres des cercles d'études avant même d'avoir mis sur pied aucun organisme pressentaient déjà les nombreux avantages que leur apporterait la coopération. En effet, du seul fait d'avoir consenti à se réunir à intervalles réguliers et à étudier des questions et des problèmes communs, ils touchaient des résultats tangibles qui auguraient fort bien pour l'avenir.

L'étude a donc joué un rôle de premier plan dans la formation de la mentalité coopérative de cette paroisse. Elle est donc d'une importance primordiale mais d'un autre côté, elle ne peut s'implanter brusquement; elle doit pénétrer par une infiltration lente pour que chacun soit en mesure d'assimiler sans difficulté ce que l'on se propose de lui faire comprendre.

On peut dire que cet exemple concret est l'histoire de tous les groupements qui ont décidé de mettre la coopération à la base de leur vie sociale et économique. Ainsi dans nos colonies la mentalité coopérative ne pourra s'implanter autrement.

Le succès final de toute entreprise coopérative, en colonie ou ailleurs, **est intimement lié au degré d'études** auxquelles se sont astreints ceux qui ont voulu de la coopération. Cependant, il faudrait éviter de croire que l'étude doit cesser lorsqu'on a obtenu quelques résultats tangibles. Il ne faut pas penser qu'une fois les organismes coopératifs mis sur pied ils marcheront par la seule poussée du début. Au contraire une conviction de plus en plus grande dans la coopération est le facteur essentiel au succès. Le maintien et l'augmentation de cette conviction ne seront possibles que par une étude constante et suivie des problèmes et de leurs solutions. **Ainsi le cercle d'études ne devra jamais disparaître même après la fondation d'une caisse populaire ou de toute autre entreprise coopérative.** Il doit demeurer le flambeau qui éclairera les organisations présentes et les réalisations futures.

En pays neufs les deux problèmes qui semblent demander aux colons une attention immédiate sont la mise en culture aussi rapide que possible d'une partie du lot afin de pouvoir nourrir quelques animaux et la question des achats.

Voilà deux problèmes auxquels les colons doivent s'arrêter pour leur trouver des solutions avantageuses. Laissés à eux-mêmes certains colons réussiront certainement à éluder les difficultés que représentent la mise en culture et les achats des nécessités de la vie. D'autres cependant ne sauront éviter ces écueils. Ils retarderont dans leur travail de défrichement et ne pourront se trouver une source de revenus suffisants pour contrebalancer la diminution des allocations. Ou encore la dépense de la maison sera trop élevée en raison d'achats inconsidérés.

Une mentalité coopérative créée au sein de cercles d'études aura vite fait de résoudre ces problèmes. L'échange de temps et de travail pour du pouvoir de traction facilitera grandement le défrichement. La mise en commun des achats assurera un meilleur prix. En résumé, progrès plus rapides dans l'exploitation et diminution des dépenses sans même qu'il y ait d'organismes coopératifs.

Il est à espérer que quelques apôtres, quelques personnes de vision se donneront la peine de diffuser, dans nos colonies, ces saines idées de coopération. Leur connaissance intime du milieu et des choses de leur pays saura leur servir de guide dans leur propagande. En attendant, que tous les esprits éveillés et qui veulent leur progrès et celui de leurs concitoyens étudient les réalisations coopératives dont les exemples sont nombreux. Cette étude suivie en fera des apôtres tout désignés pour organiser les cercles d'études en attendant qu'ils mettent sur pied une caisse populaire ou tout autre organisme destiné à servir le bien commun.

C.-E. COUTURE.

La Caisse Populaire à l'Immaculée-Conception

Vendredi dernier, le 27, en la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, à Edmonton, M. J.-B. Beaudoin, inspecteur de la Fédération des Caisses Populaires de Québec, répondait à l'invitation de M. le Curé R. Ketchen et donnait une conférence sur l'oeuvre des Caisses.

Une trentaine d'hommes et jeunes gens s'étaient, pour la circonstance, groupés comme en cercle d'études.

A l'issue de la conférence, à l'instigation de M. le Curé, on forma un comité chargé de donner suite au projet d'une Caisse.

Ce comité est formé de MM. J.-L. Montpetit, N. Sylvestre, R. Hélie, Daunais, Daoust, E. Rocque, E. Letain, D. Baril, J. Nadeau et E. Demers. Il a pour but spécial d'étudier le système des Caisses et la possibilité d'une fondation dans la paroisse de l'Immaculée Conception. Une réunion préliminaire de ce comité a eu lieu mardi soir.

Parmi les autres membres intéressés au mouvement des Caisses on remarquait: MM. J.-E. Robitaille, A. Maure, N. Despins, L. Guenette, G. Levasseur, A. Boisvert, Genest, O. Lemieux, R. Lavergne, T. Lépine, R. Goulet, J. Mireault et H. Sala.

Nos meilleurs voeux de succès aux paroissiens de l'Immaculé Conception.

LE TRAVAIL DES BRISE-GLACE

Montréal. — Le ministre fédéral des transports a informé dernièrement les compagnies maritimes, que les brise-glace seront à leur disposition dans le St-Laurent jusqu'au 1er décembre.

Paris.—Quarante tonnes de peinture serviront au camouflage de la tour Eiffel. Ce haut pilier d'acier cnstitue une excellente cible pour les raids aériens ennemis.

APRES LE CONGRES

"CERCLES D'ETUDE"

Pour faire suite aux travaux présentés et discutés lors du dernier Congrès de langue française à Edmonton et pour que les délibérations qui les ont suivis aient un et plusieurs lendemains, je résume une conférence sur les Cercles d'Etudes pour Adultes donnée au poste CKAC de Montréal le 2 septembre dernier par C. E. Couture, agent de publicité et de colonisation pour l'Abitibi.

Il cite le cas d'un M. Lecours parti de la campagne il y a 25 ans pour aller travailler en ville. Tout va assez bien jusqu'à la crise qui menace d'engloutir les petites économies qu'avait pu et su réaliser ce campagnard ttransplanté en ville. Dans ses moments de loisir et chaque fois que l'occasion s'en présentait, il ne manquait pas de suivre le mouvement coopératif, d'étudier ce système sous toutes ses formes, mais dans une grande ville comme Montréal, il avait peu de chance de prôner ses idées et de faire de la coopération sur une grande échelle.

Cependant un jour ou plutôt un soir, il assistait à une conférence donnée par un missionnaire-colonisateur sur les avantages des terres neuves dans l'Abitibi; le goût de la terre revint à ce brave citadin et après la conférence, il s'en fut voir le conférencier pour lui faire part de son désir de retourner sur une terre. Il partit au mois de juillet 1937 et fut rejoint par sa famille le mois suivant.

Durant les mois de chômage, M. Lecours en profita pour réfléchir. Il ne tarda pas à constater que les méthodes coopératives appliquées à la vie de colon seraient non seulement une aide efficace, mais aussi un facteur indispensable de succès. Il fit part de ses idées au curé de la colonie; ce dernier les accueillit avec joie, étant lui-même imbu des idées coopératives. En effet il avait entrepris une longue et patiente campagne d'éducation dans sa paroisse afin de faire saisir l'idée coopérative et la faire mettre en pratique. Il caressait depuis longtemps l'espoir de fonder un cercle d'études chez ses colons. Pour ce faire, il lui fallait un homme convaincu. En effet, il savait bien qu'il ne devait pas imposer cette organisation aux colons, mais que ces derniers devaient eu-mêmes la réclamer après avoir entrevu les nombreux avantages qu'ils pourraient en retirer.

Première réunion....

Des 32 colons du rang, une quinzaine se rendirent à la réunion, le curé y était. L'intérêt fut grand et l'on décida de se rencontrer tous les lundis. Cependant à la 4e réunion, il n'y en avait que six de présents. La discussion s'entreprend entre un M. Bertrand et M. Lecours sur l'abandon de presque tous les colons du rang.... Un M. Chabot vient à la rescousse en déclarant franc et net que tout ce qui s'est fait dans les autres pays ça ne prendra pas ici.... Pourquoi, demande M. Lecours?

Le monde n'a pas le temps, les gens ont trop d'ouvrage, etc. Quand ils sont arrivés au bout de la journée, ils sont contents d'avoir fini.

Vous dites que vous trouvez ça beau ce qui s'est fait ailleurs, mais vous ne voudriez pas qu'on fasse la même chose ici, parce qu'on n'a pas le temps. Quand on veut faire quelque chose, il faut prendre le temps de le faire, ça coûte, mais on y arrive.

Oui, mais c'est pas pareil; ces pays-là, c'est pas comme chez nous.

Au contraire, ça se ressemble; le travail, l'union, l'effort, c'est pareil partout. Ça rapporte, mais il faut y mettre du sien et ne pas laisser tout faire par les autres.

La suite nous fera voir les résultats et la manière de fonder, d'activer et de faire progresser des "Cercles d'Etudes."

Dans notre dernière réunion chez M. Lecours, nous avons entendu les remarques de M. Bertrand sur le petit nombre d'assistants et celles de M. Chabot sur le manque de temps par trop d'ouvrage, etc, et les réponses empreintes de diplomatie, de fermeté et de conviction de M. Lecours.

Plusieurs interpellations se firent entendre et les objections sérieuses ne manquèrent pas. Il fut difficile d'en convaincre certains que le nombre etait bien secondaire dans la poursuite de cette entreprise. Ils comprenaient mal que leur petit noyau pourrait un jour arriver à faire aussi bien que dans les endroits où la coopération réussit à merveille. Cependant Lecours vint à bout de ces objections et l'ascendant qu'il prenait sur ses concitoyens lui permit de les rallier à la cause et pour de bon, cette fois.

Il crut le temps venu pour faire à ses gens une première proposition. Ecoutons le exposer ses vues.

"Mes amis, j'ai parlé avec mon voisin Bruneau qui est en plein dans nos idées et voici que ce que j'ai à vous dire. Vous savez que Bruneau à une bonne paire de chevaux, nous n'en avons pas, et nous avons tous quelques arpents de labour à faire... Moi, j'ai une charrue.... Alors avec ses chevaux et ma charrue, on va faire du labour chez tous nous autres.

Bien entendu Bruneau n'a pas assez d'avoine pour nourrir convenablement ses chevaux pendant ces durs travaux; il faudra augmenter la portion. Alors, tous ceux qui ont de l'avoine vont en fournir un peu. Ça ne paraitra pas beaucoup, et ça tiendra les chevaux en forme. Comme ce sont les chevaux de Bruneau, c'est lui qui labourera. Pendant ce temps-là, nous autres, on va lui finir son abatis, tasser son bois et le brûler. Pensez-vous que c'est correct, M. le curé?

Faites du mieux que vous pensez. Votre labour, votre défrichement, ça vous regarde. Je ne vous dirai qu'une chose: ne lâchez pas en chemin, mais allez jusqu'au bout de votre idée."

Tous furent d'accord pour le projet et dès le lundi, M. Bruneau s'amenait avec sa belle paire de chevaux chez M. Lecours pour commencer à mettre en pratique les idées émises et discutées au cours des réunions, disons, de ces cercles d'études bien simples, des plus sommaires.... tandis que les autres cinq membres de cette coopérative agricole allaient préparer le terrain de M. Bruneau pour la charrue.... Voilà de la vraie coopération sortie de quelques réunions de famille qui n'ont été autre chose que ce qu'on appelle des "Cercles d'Etudes."

En terminant permettez qu'on rapporte ici la conversation qui prit place entre M. le curé et l'agent de colonisation qui avait assisté à la dernière assemblée....

Que pensez-vous de votre cercle, M. le curé?

Mes gens font du progrès, ils sont encore un peu rebelles à ces idées nouvelles, mais ça va de mieux en mieux.

Croyez-vous de réussir dans cette entreprise?

Oui, en autant que le cerce d'études donne à mes gens a persévérance et a conviction.

Dites-moi, M. le curé, la préparation de ces séances doit vous demander beaucoup de travail?

Non, je ne m'en occupe pas du tout. Je crois que l'influence dont je puis disposer doit se manifester indirectement, plutôt d'une façon discrète et imperceptible. Après tout, ce ne sont pas des enfants, ils doivent être capables d'agir par eux-mêmes.

En effet, j'ai été surpris, comme vous ne vous êtes pas mêlé à la discussion.

Non, et je ne prétends pas m'en mêler. Je crois que c'est la meilleure façon de les faire un peu penser et agir par eux-mêmes. Ils sont **trop portés à tout attendre du gouvernement ou du curé.** Mon ambition, c'est qu'ils marchent comme des hommes qui savent ce qu'ils ont à faire. Je crois qu'au cercle d'études, ils vont l'apprendre.

Conclusion........

Faire confiance à nos gens pour qu'ils puissent agir par eux-mêmes, de leur propre initiative, sera certes un grand pas de fait dans la voie de la coopération. C'est peut-être la première mission et la plus importante du "Cercle d'études."

J. A. NORMANDEAU, prêtre.

COMMANDES FERROVIAIRES DE $25,000,000

Ottawa. — L'Office des achats de la défense annonce qu'on a accordé des contrats pour une somme d'environ $25,000,000 pour du matériel roulant requis pour la guerre.

Les commandes ont été divisées entre les deux chemins de fer: environ $15,000,000 au Canadien National et $10,000,000 au Pacifique Canadien. Les 4,575 wagons de fret commandés seront construits pour le Canadien National. On construira 49 locomotives.

LA SURVIVANCE FRANÇAISE DANS LA PROVINCE D'ALBERTA

Extrait du Nouvelliste des Trois-Rivières

Demain s'ouvrira, à Edmonton, Alberta, le dixième congrès général de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta. Les circonstances difficiles au milieu desquelles nous vivons au Canada, auraient justifié un ajournement. Les dirigeants de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta ne l'ont pas voulu, estimant qu'il ne saurait y avoir arrêt de la lutte pour la survivance française.

Il y a des causes capitales qui exigent des gestes quotidiens et répétés. Cesser d'en poser équivaudrait pratiquement à capituler et à accepter la défaite.

Les Franco-Albertains, qui depuis plus de trente ans luttent pour se maintenir, comprennent mieux que nous du Québec la nécessité impérieuse de toujours demeurer en première ligne et de ne jamais renoncer à une position conquise. Une majorité peut encourir de tels risques une *minorité* jamais.

A l'encombre du groupe manitobain dont les forces concentrées en régions bien déterminées, dont la principale est la vallée de la Rivière Rouge, le groupe albertain est plutôt éparpillé. Le recensement de 1931 fixait à 38,377 la population française de l'Alberta. La capitale Edmonton renfermait 3,654 Franco-Albertains, tandis qu'on en recensait 1,755 à Calgary. C'est dans la région d'Edmonton que se trouve le plus important groupe français puisque son effectif est de 8,143. La région d'Athabaska vient en second avec 5,296. L'effectif du groupe français dans le nord est aujourd'hui de cinq milliers.

De cohésion naturelle entre ces groupes, il n'en existe pas. On doit la faire surgir et la maintenir. L'Association Canadienne-Française de l'Alberta a été fondée pour cela. Elle poursuit son oeuvre par l'intermédiaire d'un excellent hebdomadaire, de cercles d'études, etc.

Périodiquement un grand congrès permet à tous ces groupes de renouer leurs relations et de se mieux connaître pour intensifier l'action commune.

AU CONGRES

Liste des personnes qui ont été présentes au Congrès soit aux délibérations, soit au Banquet

Mgr Camille Roy, Montréal; Mgr U. Langlois, Grouard; l'Hon. Juge F. Ford; Dr Beauchemin, Calgary; Mr J.-B. Beaudouin, Montréal; l'Hon. L. Maynard; Mr J. W. Beaudry, St-Paul; Rev. P. A. Genest, S.J.; Maitre P.-E. Poirier; Rev. P. Jubinville, O.M.I., St-Boniface; Mr R. Bouchard; Lt. J.-H. Tremblay, M.L.A.; Mgr M. Pilon, Morinville; Rev N. Ed. Robitaille, ptre Therien; Rev. C. St-Pierre, ptre Québec; Rev. J. H. Normandeau, Joussard; R. P. Joseph Fortier, S.J., Edmonton; R. P. J. Vanier, O.M.I., Edmonton; R. P. L. Pepin, O.M.I., Edmonton; Rev. J. E. Lapointe, ptre Bonnyville; R. P. A. Auclair, O.M.I., Edmonton; Rev. J. R. Ketchen, Edmonton; Luc M. Chabot, O.F.M.; P. Philibert M. Paré, O.F.M., représentant du Supérieur des Franciscains; P. E. Breton, O.M.I., rédacteur de "La Survivance"; R. P. Jean Patoine, O.M.I., Edmonton; R. P. O. Fournier, O.M.I., St-Paul; Rev. E. Tessier, Legal; R. P. D. Dubuc, O.M.I., Rivière-Qui-Barre; Rev. L. Thibault, ptre LaCorey; Rev. R. A. Barbeau, prtre Morinville; R. P. H. Nadeau, O.M.I., Juniorat; Rev. B. Marchand, ptre-curé Picardville; R. P. A. Boucher, O.M.I., Edmonton; R. P. G. Forcier, O.M.I.; M. l'abbé C. St-Pierre, miss-colonisateur, Québec; M. l'abbé R. Bérubé, Ste-Lina; M. l'abbé L. P. Thériault, Calgary; R. P. L. Nadeau, O.M.I., Girouxville; R. P. L. M. Parent, O.M.I., Falher; M. l'abbé J. H. Garnier, Lamoureux; R. P. J. Lavoie, O.M.I., St-Paul; R. P. V. Gaudet, O.M.I., Edmonton; R. P. P. E. Naud, O.M.I., Edmonton; G. Michaud, O.M.I., Edmonton; M. T. J LaFlèche, M. G. A. Tribault, M. J Jenvrin, M. F. Nadon, M. J. R. Patenaude, M. et Mme L. D. Beland M. et Mme J. A. Daigneault, Mme E Bérubé, Mme J. Hurtubise, Mme J H. Tremblay, M. C. Soucy, Dr E Boissonneault, M. J. O. Pilon, M. L Normandeau, M. J. E. Comeault, M L. Turgeon, M. Ernest Côté, M. Ed C mon, Donnelly; M. Lucien Auclair Calgary; Mme B. Croisetière, Morinville; M. R. Robert, Morinville; Dr et Mme J. Boulanger, Edmonton; Mlle Lorraine Déchêne, Mlle Emma Turgeon, Mme Beauchemin, Calgary; Mme Brusset, Blairmore; Mr Henri Brusset, Blairmore; M. et Mme Léo Belhumeur, St-Albert; M. et Mme Aurèle Marcil, Castor; M. J. R. Roy Beaumont; M. Nap. Bérubé, Beaumont; M. Paul Chatain, M. Maurice Lavallée, Mme J. E. Lambert, Mme J. P. Barbeau, Mme A. Giroux, Mme A. Tougas, Mlles Bernadette et Marie Lemieux, M. Eugène Côté, Chauvin; M. Emile Chalifoux, Beaumont; M. Arthur J. St-Pierre, Beaumont Mlle Rose Marcil, Castor; M. C. E Gariepy, M. et Mme J. O. Binette. Bonnyville; M. et Mme J. N. Vallée, Bonnyville; M. et Mme Jules Audette, Edmonton.

Joseph Imbeau, Paul Mahé, Arthur Vallée, Wilfrid Dechaine, Sndore Dechaine, Xavier Durocher, John Guertin, Lucien Auclair, Calgary; A. Rostaing, Calgary; A. J. Garon, Picardville; M. et Mme A. Théberge, Arvilla; M. et Mme A. Garon, Arvilla; Raymond Robert, Morinville; A. Brochu, Morinville; Léo Belhumeur, St-Albert; M. Emile Chalifoux, Beaumont; M. René Pelletier, M.P., député de Grouard, Falher; M. Aurèle Marcil, Castor; Mme A. Marcil, Castor; M. Arthur St-Pierre, Beaumont; M. Nap. Bérubé, Beaumont; M. le député J. Baudry, St-Paul; M. Charles Soucy, Beaumont; J. E. Comeault Picardville; Paul-Emile Lavoie, Picardville; Lucien Rivest, Picardville; M. Adélard Bélanger, Bonnyville M. Raoul Lapointe, Bonnyville; Mme Adélard Bélanger, Bonnyville; Mme R. Lapointe, Bonnyville; M. Eugène Belanger, Bonnyville; Mme E. Belanger, Bonnyville; Mr Emile Belanger, Bonnyville; Mlle Annette Bélanger; M. Alphonse Bélanger; M. le Dr L. O. Beauchemin, Calgary; M. Jerôme Lambert, Picardville; R. P. Jubinville, O.M.I., Winnipeg, Man.; J. Rodrigue Roy, Beaumont; M. Joffre Girard, St-Paul; M. J. W. Pigeon, Edmonton; M. J. M. Fontaine, St-Paul; M. J. A. Gourdines, St-Paul; M. Eugène Côté, Chauvin; M. J. O. Pilon, Edmonton; M. L. Rostaing, Calgary; M. Delphis Coulombe, Legal; M. Dominique Coulombe, Legal; M Alex Lavoie, Legal; M. N. Despins, Edmonton; M. le Juge Dubuc, M. le Dr Blais; M. Jacques de Moissac. St-Paul; M. Emile Lafrance, St-Paul; M. Adélard Chamberland. St-Paul; M Auguste Forget, Morinville; M. Arthur Racine, Picardville; M. Alex St-Louis, Picardville; M. Alfred Doucet, St-Paul; M. G. Gauvin, St-Paul; M. Ernest Côté, Edmonton; M. Arthur Lamoureux, Lamoureux; M. l'abbé Tessier, Legal; L. H. Boulanger, Edmonton; Mme J. N. Vallée Bonnyville, M. T. Lessard. Edmonton; M. l'abbé J. A. Normandeau, Joussarmd; M. Emilien Paradis, Lamoureux; M. N. Charles Potvin, Nord-Edmonton; M. D. Bouvier, Edmonton-Nord; M. L. Beland, St-Paul; Soeur St-Antonine, Edmonton; Soeur Ste-Suzanne, Edmonton; M. Paul Lessard, Calder.

Comité Permanent

A l'occasion du dixième Congrès de l'A.C.F.A., le président du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, Mgr Camille Roy de Québec rencontre le représentant de l'Alberta à ce même Comité, M. le Dr L. O. Beauchemin de Calgary

CARNET SOCIAL

Edmonton

Le Rev. Frère Memorian, ancien recteur du Collège St-Joseph, Université de l'Alberta, était de passage ici pour quelques jours en route pour Sendai, au Japon, où il fera partie du personnel enseignant à une école de Langues conduite par les Frères des Ecoles Chrétiennes, de l'Ordre de St-Jean-Baptiste de La Salle. Le Frère Memoriam a souvent fait preuve de considération toute particulière pour tous ceux qui parlent notre belle langue française. Aussi, tous nos meilleurs voeux l'accompagnent à son nouveau poste.

* * *

Mme L. Dubuc et Mlle Jeanne Dubuc nous sont revenues enchantées de leur séjour de deux mois à Victoria.

* * *

M. Roland Tougas a fait un beau voyage en avion à Denver, Col.

* * *

On nous apprend que M. Richard Tougas, à l'Université de Southern California, prend part dans le film: "The Hunchback of Notre-Dame."

* * *

Organisé par Mlle Ella Pepin et M. Paul Noël, quelques jeunes gens de la paroisse de St-Joachim tiennent un "Halowe'en party" à la maison de Mme Dow. Le Club La Salle de l'Immaculée-Conception en fait autant à la salle McCauley, sous la direction de Mlle I. Lachance, M. E Trudel et M. Louis Letain.

* * *

Sous la présidence de Mme P. Dow, le club "Joyeux Noël" a recommencé ses activités pour l'hiver. On a organisé un Bridge-Telephone à jouer d'ici au 6 novembre; un Bingo à la salle du Sacré-Coeur en Décembre, et un Bridge à la Cie du Gaz en Février. Les fonds serviront à procurer quelques douceurs aux patients dans nos hôpitaux et à l'hospice des vieillards.

CALGARY

Ici pour les funérailles du R. P. W. R. Dargan, le R.P. Moreau, de Claresholm. Une Messe Pontificale de Réquiem était chantée par Son Excellence Mgr Carrol, mercredi matin. Assistant Son Excellence, le R. A.-J. Hetherington, V.G.P.A., prêtre assistant, le R. J.-S. Smith, D. P., et R. P. Thompson, C.S.B.; le R.P. Anderson et le R.P. Lynett étaient diacre et sous-diacre, à la Messe. Les RR. PP. Doyle et Holland étaient maîtres de cérémonie. Les porteurs étaient R. P. A. Moreau, Ph. D., R.P. Hartmann, C.S.B., J. McLelland, J. Killen, F. O'Brien et N. Murphy. L'oraison funèbre fut donnée par le R. P. Rouleau, confrère et ami intime du R.P. Dargan. Survivent une soeur, Mme J.-J. Gallager, de Bellows Falls, Vermont et deux frères, James, de Merrick, Long Island et Neal, de New York.

* * *

A l'occasion de la belle fête du Christ-Roi, on apercevait de nombreuses personnes faisant des visites au St Sacrement aux églises où le St Sacrement était exposé. La Paroisse du Sacré-Coeur eut les Quarante-Heures, et la clôture eut lieu dimanche soir.

* * *

M. Paul Chatain de passage ici, l'hôte de M. Gilels Schmidt.

* * *

Nous regrettons d'apprendre que Mme P. Laurendeau est à l'hôpital Ste-Croix. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

* * *

Le R. P. D.-J. Moriarity, o.m.i., est décédé à Kamloops, B.C. Le R.P. Moriarity était bien connu à Edmonton

* * *

Mme T. Demers partira dans une ou deux semaines faire un voyage en Californie. Elle passera quelques temps à Oakland avec son fils Walter Demers. Nous lui souhaitons bon voyage.

* * *

Nous sommes heureux de savoir que M. Charles Veilleux est convalescent après une grippe très sévère.

* * *

Naissance à l'hôpital Ste Croix, à M. et Mme Ubald Gourdine, un fils, né Léo Eugène Joseph. La parrain est M. Claude Hurtubise, de Falher et la marraine Mlle Jeannine Gourdine, soeur de l'enfant.

* * *

M. Fernand Giroux, Q.M.S., R.C.O.C., est de retour d'Edmonton, après un séjour prolongé à l'inspection des armes à feu.

* * *

Soeur Chouinard en charge de la salle Ste Marguerite à l'hôpital Ste Croix est à St-Albert en repos.

* * *

Soeur Noulet est retourné à Montréal.

* * *

M. Robert W. Derbyshire se'st enrôlé avec le R.C.A.F., et est actuellement à Vancouver.

* * *

La réunion des Dames de Ste Famille aura lieu après le Salut vendredi soir, le 3 novembre.

* * *

La construction de l'hôpital Ste Croix sous la charge des Soeurs Grises de Montréal, ici depuis 1891, comprend trois étages de vingt-quatre lits; nombreuses salles. Aussi, ce qui fait plaisir aux médecins, c'est une autre salle d'opération, avec une table d'opération. L'ensemble est surtout ultra-moderne.

Vendredi dernier les membres de la Paroisse Ste Famille eurent le plaisir d'entendre M. J.-B. Beaudoin, inspecteur de la Fédération des Caisses Populaires de la province de Québec, causer de caisses populaires.

Après le congrès de l'A.C.F.A. M. Beaudoin visita quelques centres coopératifs du nord et à l'invitation de M. le Dr Beauchemin, président-général de l'A.C.F.A., il accepta de s'arrêter à Calgary.

M. Beaudoin donna un aperçu du mouvement des Caisses de Québec avec ses merveilleux résultats. Il insista surtout sur la base solide qui est l'amour et la charité de son prochain.

Notre distingué conférencier félicita M. Philias Laurendeau, notre dévoué secrétaire de la Caisse Ste Famille. M. Laurendeau est le fondateur de la Caisse Ste Famille. C'est de son insistance persévérante que les membres de la Société St-Jean-Baptiste et de l'A.C.F.A. étudièrent à fond le fonctionnement des caisses coopératives. Après deux ans d'étude, la caisse se fonda et réalise déjà de beaux succès. La Caisse Populaire de la paroisse Ste Famille fut la première de la province.

* * *

Pour le 9 novembre, le Cercle des Jeunes Gens de Ste Famille préparent une belle soirée. Ils invitent tous de venir et d'amener leurs amis.

Ecoles Séparées

M. Roméo Bouchard vient d'être élu commissaire pour les écoles séparées d'Edmonton.

GRAND SUCCES DES SCOUTS ET ET DES GUIDES DE ST-JOACHIM

Brillante clôture de leur tombola dimanche le 29

Après deux jours de tombola où s'est affirmé leur esprit d'initiative, les jeunes de St-Joachim nous ont servi, dimanche soir, le 29 octobre, un régal artistique que regretteront ceux qui ne purent en être.

Chants, musique instrumentale, scènes comiques, tout y a passé. Depuis le magistral "Toréador" du tout petit louveteau Louis Morin jusqu'au "Vieux Char" des routiers, que de tempêtes de rires et d'applaudissements!

Si vous aviez entendu nos guides aînées, Thérèse Vallée et Pauline Deschênes dans leur interpération soignée de la bonne chanson; Paul Rioux, Pauline Thibault, Jacques Barbeau nous rappelant 1914 et la guerre en des thèmes variés; les petites soeurs jeannettes Comeau, virtuoses du violon; le concert désopilant de la "Kitchen Band",—Tapefort, l'ami Lefebvre sur la casserole du curé!!—vous auriez comme nous trouvé un goût de revenez-y à pareille soirée de jeunes.

Les spectateurs au comble de la joie et de la satisfaction se fussent vus dans l'embarras, s'il leur avait fallu attribuer la palme à nos héros du "Mouton Volé" ou aux "Serviteurs sans conscience." On a reconnu aux tous petits comme aux plus grands un sens réel du théâtre qui promet bien des curieux à leurs futurs essais.

A ceux qui les ont appuyés de leur présence, de leur bienveillance, de leurs deniers, les Scouts et les Guides de St-Joachim disent leur profonde gratitude. Comme le signalaient tour à tour le P. Boucher, leur aumônier, et son assistant, le P. Vanier, rien ne réconforte et ne stimule l'ardeur des jeunes comme l'intérêt des paroissiens en face des efforts généreux. A chaque ami et à chaque témoin de cette soirée scoute les organisateurs auraient souhaité remettre une paire de gants riches comme ceux que le sort a décernés à Jacques Barbeau et que Mgr Breynat, l'ami des jeunes leur avait gracieusement offerts en don.

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Les chroniques des paroisses et d'autres correspondances nous assurent que notre dernier Congrès a très bien réussi. Merci à tous nos collaborateurs.

Nous avons reçu récemment les contributions suivantes: $35 de St-Paul et $20.45 de Lamoureux. Nous n'avons pas publié le don de $15 fait au Concours de Français, il y a quelques semaines, par la Commission Scolaire de Donnelly.

Le dimanche, 22 octobre, le R. P. J. Fortier, s.j., chef du secrétariat assistait aux distributions de prix de l'Immaculée Conception et de *Lamoureux*.

Nous attirons l'attention sur la résolution suivante votée au Congrès: "Que chaque membre de l'Association Canadienne-Française accepte le projet de la **Journée de l'Association** et s'engage à coopérer, soit avec l'Exécutif Central, soit avec les cercles locaux, pour aider à organiser cette **Journée** et en asurer le succès." Nous enverrons bientôt aux cercles une circulaire au sujet de la **Journée de l'Association.** Nous comptons sur la collaboration de tous les Franco-Albertains.

La Survivance doit publier, d'ici à quelques semaines, un Cahier de l'Ouest sur le Fait Français en Alberta. Nous prions les officiers de nos cercles d'envoyer au plus tôt les renseignements suivants:
Paroisse de .... Familles françaises ... Population française ... Agents, Avocats, Banquiers, Comptables, Contremaîtres, Cordonniers, Dentistes, Electriciens, Entrepreneurs, Epiciers, Fonctionnaires, Garagistes, Gérants, Ingénieurs, Marchands, Manufacturiers, Médecins, Peintres, Professeurs, Tailleurs, Divers Ajouter si possible un mot d'histoire sur la paroisse.

Adresser vos réponses le plus tôt possible aux: "Cahiers de l'Ouest," La Survivance, Edmonton.

Le Comité du Secrétariat de l'A.C.F.A.

Amsterdam. — Une augmentation soudaine dans les réserves d'or en Pays-Bas se chiffrant à 8,0000,000 de guilders (soit environ $4,240,000 au taux courant), a ucours du dernier mois a été la cause de maints commentaires dans les cercles financiers.

Toronto. — Retenez votre langue et gardez pour vous vos pensées si vous voulez être de bonnes citoyennes de guerre," a conseillé Mlle Winnifred Kydd, ex-doyenne des étudiantes de l'Université Queen, à un groupe de femmes de Toronto réunies pour l'entendre.

Montréal. — Environ 30 bateaux des lacs sont arrivés ici et attendent une occasion de décharger leur cargaison de blé, venant du haut des lacs.

Certains de ces bateaux sont ici depuis une semaine, occasionnant, dit-on, des pertes à leur propriétaires.

Doorn, Pays-Bas. — Ayant 22 petits-fils sous les armes dans l'armée allemande, l'ex-kaiser Guillaume suit les opérations de guerre au moyen de cartes sans prononcer son opinion sur les chances de succès des armées de son ancien pays. Chaque jour suivant une déclaration du personnel de sa maison il indique les positions du front de l'Ouest sur de grandes cartes.